Rapport d'activité 2020.

Les amis des enfants du monde

ACCOMPAGNER VERS UN MEILLEUR AVENIR

© AEM, Ethiopie

Sommaire

Les Amis des Enfants du Monde : qui sommes-nous ? 3

Nos programmes de solidarité internationale 6

- Crise sanitaire : à l'écoute de nos partenaires 10
- Eduquer et former 14
- Assurer soins et nutrition 19
- Accompagner l'enfant dans sa famille 22
- Protéger les enfants isolés 25
- Lutter contre les discriminations 29
- Construire un avenir durable 33

Adoption 37

Engagement 42

Les Amis des Enfants du Monde • Association d'aide à l'enfance, reconnue d'utilité publique (Décret du 5 août 1992)

Siège social : 9 rue Delerue - 92120 Montrouge • Tel : 01 42 53 98 16 • E-mail : contact@amisdesenfantsdumonde.org

Directeur de la publication : Jean-François Joanny • Secrétaire de rédaction : Alexandra Poteau • Rédaction : équipes bénévoles des différentes commissions et groupes de travail.

Rapport d'activité 2020 • Publication mai 2021 • Numéro ISSN 2556-8965

Couverture : © AEM, Haïti

© AEM, Inde

Les Amis des Enfants du Monde : qui sommes-nous ?

Notre vision

Tout enfant, même le plus démuni, a droit à un avenir.

La vocation des Amis des Enfants du Monde est d'accompagner le développement global des enfants, les aider à grandir et contribuer à leur éducation.

Notre attention se porte sur l'enfant, ses besoins particuliers, son contexte de vie, les conditions de son développement, et ce aussi bien sur le plan matériel, éducatif, sanitaire, social que psychologique et culturel.

Notre histoire

Fondée en 1970 par Minnie Gallozzi-Ulmann pour **venir en aide aux enfants victimes de la guerre au Vietnam**, l'association "les Amis des Enfants du Vietnam" devient "les Amis des Enfants du Monde" en 1976 en élargissant son champ d'action. Entre 1976 et 2006, les Amis des Enfants du Monde soutiennent de nouveaux programmes en Corée, au Bangladesh, Guatemala, Sénégal, Inde, Philippines, Pologne, Madagascar, Éthiopie, Brésil, Honduras, Cambodge, Haïti, Liban et Burkina Faso.

En parallèle, dès 1976, les Amis des Enfants du Monde commencent leur activité en tant qu'intermédiaire pour l'adoption.

En janvier 1981, Minnie Gallozzi-Ulmann est décorée de la Légion d'Honneur au titre de son engagement humanitaire et **l'association est reconnue d'utilité publique en août 1992.**

En 2020, les Amis des Enfants du Monde interviennent dans 14 pays répartis en Asie, Afrique, Amérique latine, Europe et au Moyen-Orient.

Notre identité

Les Amis des Enfants du Monde : Organisme de solidarité internationale

Les Amis des Enfants du Monde interviennent dans 14 pays, à travers un **réseau de partenaires locaux qui initient et déploient des programmes globaux de développement pour les enfants**. Les programmes sont sélectionnés, puis évalués annuellement lors de missions sur place. L'association les soutient de manière pérenne, pour assurer une **véritable continuité de l'action** et **un accompagnement vers l'autonomie**. Nos partenaires sont des hommes et des femmes de conviction, fortement engagés pour la cause des enfants, et ancrés dans leur communauté locale et nationale.

Les Amis des Enfants du Monde interviennent rarement dans l'urgence mais privilégient **une logique de développement durable des programmes, qui alimente un cercle vertueux au service du développement.**

Les Amis des Enfants du Monde : Organisme autorisé pour l'adoption (OAA)

L'avenir des enfants n'étant pas toujours possible dans leur pays, et convaincus qu'une famille constitue le meilleur cadre pour qu'un enfant grandisse et s'épanouisse, **nous travaillons en étroite collaboration avec les autorités administratives et judiciaires d'Haïti et des Philippines** pour accompagner la rencontre des enfants avec leurs familles adoptives.

L'adoption internationale est envisagée comme ultime recours, conformément à la Convention de La Haye, dans l'intérêt supérieur de l'enfant et lorsque toutes les solutions d'accueil dans son pays d'origine ont été épuisées.

En 40 ans, 5 000 familles adoptives ont réalisé leur projet d'adoption avec les Amis des Enfants du Monde, accueillant plus de 6 000 enfants.

Notre organisation

Un réseau bénévole fort et dynamique

L'association se développe grâce à **un réseau d'adhérents, de donateurs et de bénévoles** très impliqués dans les différentes activités de l'association : suivi des programmes terrain, adoption, collecte de fonds, communication, organisation et animation d'événements en régions, vie statutaire (Conseil d'Administration, Bureau), etc.

Des formations spécifiques permettent aux bénévoles d'être en capacité de mener leurs missions de solidarité internationale et d'accompagnement des familles adoptives.

Un Conseil d'Administration (CA)

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration, dont la mission est de définir la politique de l'association et de rassembler les moyens techniques et financiers nécessaires à la poursuite de ses objectifs. Il choisit parmi ses membres un bureau composé, au minimum, d'un Président, d'un Secrétaire Général et d'un Trésorier. Au 31 décembre 2020, sont membres du CA :

Michel ABÉLY	Vice-Président en charge de la Solidarité Internationale
Brigitte BÉNICHOUX	
Brigitte BRIANT	
Bénédicte BROCARD	
Alain CHAILLOU	
Hervé DELESALLE	Trésorier adjoint
Gérard DUCROQUET	Trésorier
Alexandre GUIMIOT	Secrétaire général
Jean-François JOANNY	Président
Olivier MARZE	
Béatrice MUSSEAU	Vice-Présidente en charge de l'Adoption
Karine ORANCE	Secrétaire générale adjointe en charge de la Communication
Delphine SÉGAL	

Des commissions et groupes de travail

Des commissions et groupes de travail prennent le relais pour coordonner et mettre en place les différentes actions :

La Commission Solidarité Internationale pour l'Enfance (COSIE)
La Commission Adoption (CAD)
La Commission Formation
Le groupe Communication
Le groupe Collecte de fonds
Le groupe Artisanat

Une équipe salariée

L'association s'appuie sur **trois salariés** pour assurer la gestion permanente de son activité :

Une coordinatrice générale, qui coordonne l'ensemble des activités de l'association : mise en œuvre et suivi des décisions et orientations prises en Conseil d'Administration et en Bureau. Elle est en appui et conseil aux équipes en charge des programmes de solidarité internationale. Elle accompagne les équipes bénévoles en région et assure l'animation et la communication interne. Elle constitue et suit les dossiers d'adoption. Enfin, elle participe à la rédaction et à la validation des publications de l'association.

Une chargée de gestion et relations donateurs, qui assure le suivi des relations avec les donateurs, parrains et bénévoles. Elle est en charge de la pré-comptabilité (notes de frais, prélèvements SEPA, autorisations bancaires…). Elle assure également la gestion des services généraux et la relation avec les différents prestataires.

Un comptable, à mi-temps, qui gère les différentes opérations bancaires (règlements prestataires, surveillance trésorerie, virements internationaux…). Il est en charge de la tenue des éléments comptables et du contrôle budgétaire. Il participe également aux opérations de certification, clôture et audit.

© AEM, Vietnam

© AEM, Cambodge

Nos programmes de solidarité internationale

Notre engagement, notre éthique

Des partenariats avec les acteurs locaux pour une aide efficiente et adaptée

Les Amis des Enfants du Monde ont pour objectif de soutenir des programmes d'aide à l'enfance à l'initiative de **41 organisations locales, à l'écoute des préoccupations des familles ou des communautés bénéficiaires**. En 2020, les Amis des Enfants du Monde soutiennent **78 programmes dans 14 pays**.

Les actions entreprises sont toujours à l'initiative des Organisations Non Gouvernementales (ONG) locales. Les programmes sont élaborés avec les personnes soutenues ou à l'initiative des communautés qui sont le plus en mesure **de diagnostiquer les problèmes rencontrés** et **d'apporter les solutions les plus adaptées** en tenant compte des ressources locales et en définissant au mieux les besoins.

L'amélioration de la pertinence et de l'adéquation de l'aide fournie est un élément souvent problématique pour les grandes organisations internationales. Pour nous, cela justifie l'accompagnement sans intermédiaire d'acteurs locaux. Les ONG locales ont en effet beaucoup plus de facilité à comprendre les besoins et à identifier les bénéficiaires prioritaires. Parce qu'elles parlent la même langue et partagent la même culture, elles parviennent à identifier des éléments qui, sans leur expertise, auraient pu être négligés.

Soutenir, accompagner et évaluer le projet

Notre rôle n'est pas seulement celui de financeur : nous construisons avec les ONG locales **des partenariats forts, pour ensemble, optimiser l'impact de leurs actions**, résoudre les éventuelles difficultés rencontrées et rechercher les possibilités d'autonomisation des programmes.

Chaque année, deux représentants des Amis des Enfants du Monde effectuent des **missions d'évaluation** dans chacun des pays en étudiant le fonctionnement des programmes soutenus et en s'assurant du bon usage des fonds. L'observation des projets permet de témoigner auprès de nos donateurs de la pertinence des programmes. Une équipe pays, composée de bénévoles, est constituée pour chaque pays d'intervention ; ces équipes **sont les interlocutrices privilégiées de nos partenaires** locaux.

Nos partenaires apprécient le soutien que leur apportent les Amis des Enfants du Monde. Il est en effet beaucoup plus difficile pour les ONG locales d'avoir des engagements de soutien sur plusieurs années pour le fonctionnement des programmes (salaires d'enseignants, fonctionnements des centres de re-nutrition, etc.) que d'avoir un financement ponctuel pour un projet d'investissement (ex : construction d'une école).

Chiffres-clés

78 programmes soutenus
14 pays d'intervention
41 partenaires locaux
45 années d'expérience au profit de nos programmes
21 754 enfants bénéficient directement de nos programmes
852 715 € affectés aux programmes terrain

Nos pays d'intervention

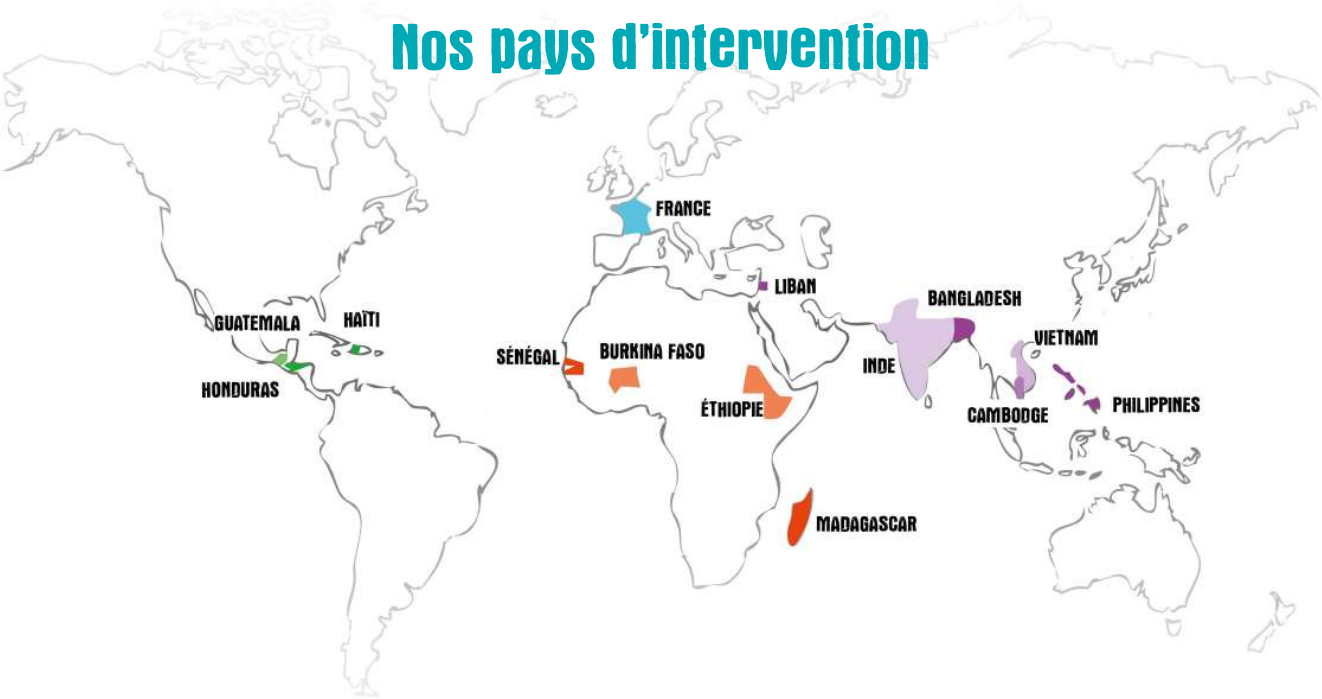

© AEM, Haïti

Répartition du budget par pays

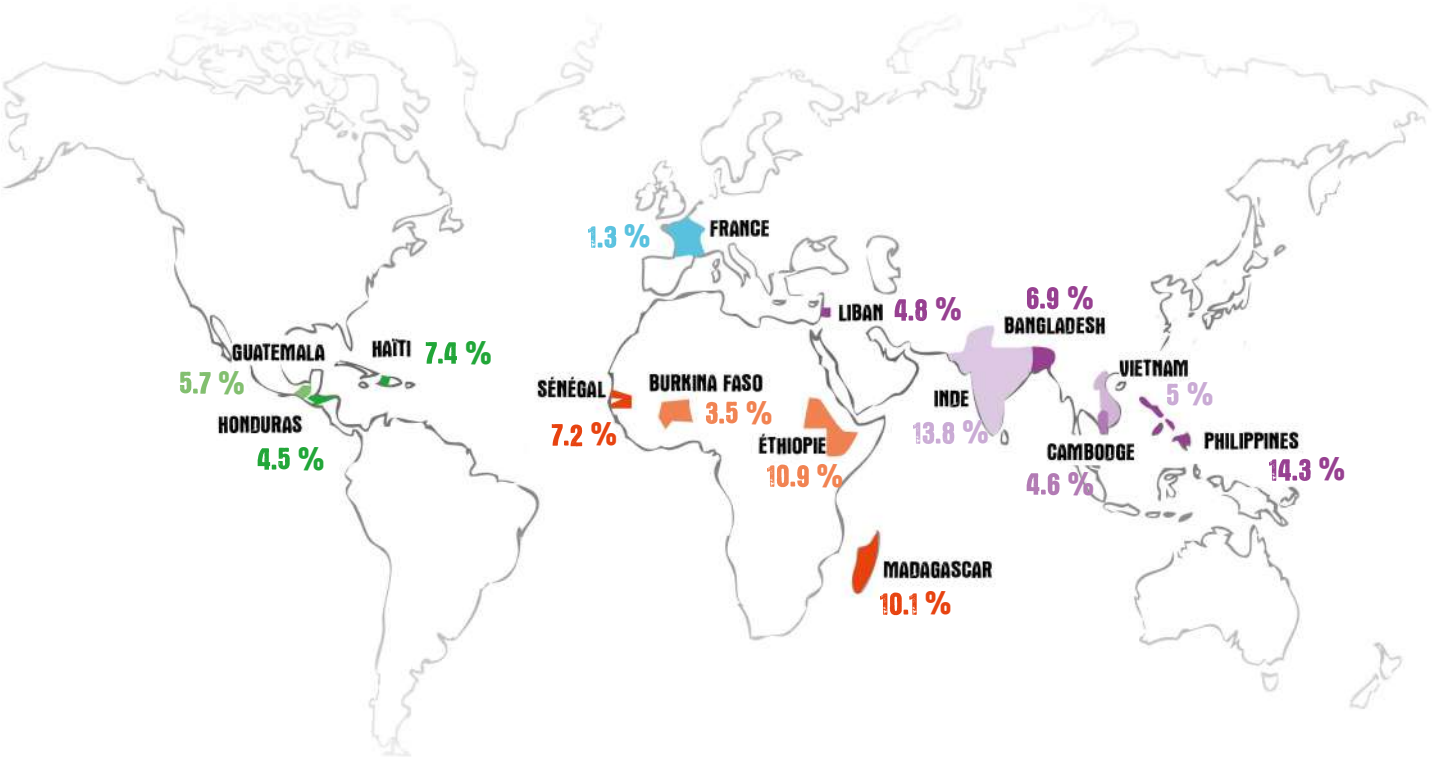

Nos partenaires locaux

BANGLADESH

Sisters of Our Lady of the Missions (RNDM)
Social Assistance and Rehabilitation for the Physically Vulnerable (SARPV)
Friendship

BURKINA FASO

Africatilé
AZN Guiè
Tall B Neere

CAMBODGE

Krousar Thmey
Damnok Toek
AEC Foyer Lataste

ETHIOPIE

Good Samaritan
Services sociaux de Kemise
Services sociaux de Bahir Dar
Alliance for Children (Wonji & Hawassa)
Ethiopian Childrens Fund (ECF)

FRANCE

Hors la Rue

GUATEMALA

Fondation Rigoberta Menchu
Camino Seguro
Hogar de Ninos Fatima

HAÏTI

Missionnaires Oblats Marie Immaculée
InterAide

HONDURAS

Hogar de ninas Amparo de San Antonio
Acción Cultural Popular Hondurena (ACPH)

INDE

BLESS
Gramium
Santhosha Nanban
SEVAI
Voice Trust

LIBAN

LIBAMI
Tadamoun Wa Tanmia (TWT)

MADASGASCAR

Koloaïna
Kozama
Grandir à Antsirabe

PHILIPPINES

Kaisahang Buhay Foundation (KBF)
Foundation ERDA
Virlanie

SENEGAL

DIDEC de Thiès
Foyers de Thiès
Village Pilote
Comité de gestion du collège de Baba Garage

VIETNAM

Thao Dan
Friends For Street Children (FFSC)

Répartition du budget par thématique d'action

Éduquer et former

35% du budget

- Éducation préscolaire
- Éducation primaire
- Éducation secondaire
- Soutien scolaire / enseignement alternatif
- Internat scolaire
- Formation professionnelle
- Enseignement supérieur

Accompagner l'enfant dans sa famille

19% du budget

- Accompagnement familial et communautaire
- Relation parent-enfant

Protéger les enfants isolés

10% du budget

- Accueil et protection des enfants des rues
- Familles d'accueil
- Foyers d'accueil

Assurer soins et nutrition

3% du budget

- Centres de santé et de récupération nutritionnelle
- Santé et alimentation en milieu scolaire

Lutter contre les discriminations

21% du budget

- Égalité filles-garçons / autonomisation filles et femmes
- Soutien aux enfants handicapés
- Soutien aux minorités discriminées
- Accompagnement des enfants sans papiers

Construire un avenir durable

12% du budget

- Sensibilisation des enfants à leurs droits et à la prise de parole
- Accompagnement vers un développement durable
- Adaptation aux changements climatiques

© AEM, Guatemala

Crise sanitaire : à l'écoute de nos partenaires

Plus d'un an après le début de la pandémie de COVID-19, qui a fait plus d'un million de victimes à l'heure où nous écrivons ce rapport, les conséquences de la crise sanitaire sur les enfants du monde entier sont de plus en plus évidentes et préoccupantes. Les enfants sont confrontés à une triple menace : les conséquences directes de la maladie, l'interruption des services essentiels et l'augmentation de la pauvreté et des inégalités.

La pandémie de COVID-19 : une crise pour les enfants

Même s'ils sont moins impactés et développent des symptômes plus légers que les adultes, les enfants restent concernés par le virus. D'après l'UNICEF, en novembre 2020, les enfants et les adolescents représentent 11 % **des personnes infectées par la COVID-19.**

Ce sont cependant **les perturbations des services essentiels**, notamment pendant les périodes de confinement, qui impactent plus gravement les enfants : fermeture des écoles, difficile accès aux soins dans des centres de santé et hôpitaux complètement saturés, fermeture de certains centres d'accueil, difficile accès à une alimentation suffisante et répondant à leurs besoins nutritionnels, perturbations des services d'eau et d'assainissement, etc. Avant la pandémie, ils étaient déjà 45 % à être privés d'au moins un de ces services essentiels.

A cela, il faut ajouter la crise économique entraînant la perte d'emploi et de revenus pour de très nombreuses familles, entraînant à son tour une diminution des moyens de subsistance à la fois pour les parents et pour les enfants. **La crise sanitaire impacte économiquement les populations**, et ce, à plusieurs niveaux : au niveau local, quand il s'agit d'une perte de revenus pour un ou les deux parents, au niveau global, quand il s'agit de l'impact économique de l'arrêt des activités ou des mesures d'austérité prises par les gouvernements. L'ampleur de cette crise laisse penser que **les enfants en subiront les conséquences bien après la disparition du virus**. En juin 2020, l'ONU estimait déjà que le nombre d'enfants touchés par la pauvreté multidimensionnelle – qui n'ont pas accès aux services essentiels - avait bondi de 15 %, soit 150 millions d'enfants supplémentaires.

Crise sanitaire / crise des droits de l'enfant

Ce sont les enfants marginalisés et les plus démunis qui sont les plus durement affectés par cette crise. **Les progrès qui avaient été accomplis au regard des Objectifs de Développement Durable (ODD) en faveur des enfants risquent d'être compromis, voire ruinés.** Les facteurs de risque de violence, d'abus et de négligence sont en augmentation pour les enfants vivant dans les régions les plus pauvres et les plus isolées. Privés de contacts avec les enseignants, les travailleurs sociaux et les autres formes

de soutien, les enfants victimes de violence ont encore plus de mal à trouver de l'aide.

Les précédentes urgences sanitaires ont montré que les filles sont confrontées à un risque accru de violence liée au genre, de mariage forcé et de grossesse précoce. La nécessité d'une main-d'œuvre d'appoint pour nourrir la famille a transformé des dizaines de milliers de filles scolarisées avant la pandémie en aides-ménagères, en paysannes ou en petites vendeuses sur les marchés.

Pourtant, les droits de l'enfant, consacrés dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), doivent être respectés, protégés et appliqués même en temps de crise.

Engagés plus que jamais auprès de nos partenaires

Dès le mois de mars 2020, l'ONG Les Amis des Enfants du Monde a décidé de maintenir les aides financières allouées à nos programmes, malgré le ralentissement de l'activité de nos partenaires ou la suspension de certains programmes. Nous finançons essentiellement les salaires d'enseignants ou de travailleurs sociaux, suspendre leur salaire les aurait précarisés ainsi que leur famille.

Par ailleurs, **les équipes programme sont restées en lien permanent avec nos partenaires, afin d'être à l'écoute de leurs difficultés et leurs besoins.** Si les Amis des Enfants du Monde interviennent rarement dans l'urgence mais privilégient **une logique de développement durable des programmes,** l'ONG a dû réviser sa posture d'intervention en 2020, afin de rester engagée auprès de ses partenaires et à l'écoute de leurs besoins.

© AEM, Liban

Un budget exceptionnel de 52 600 € a été débloqué pour répondre à des besoins liés au virus ou aux effets induits du confinement dans les pays où nous intervenons.

Nos partenaires ont parfois juste fait la demande de réorienter une partie du budget alloué. D'autres partenaires, confrontés à une explosion du nombre d'enfants et de familles à prendre en charge et à des besoins nouveaux, ont demandé un budget supplémentaire pour faire face à la situation. Chacune de ces demandes a été étudiée par l'équipe programme, puis par un comité dédié, pour être enfin validée par le Bureau de l'association et le Conseil d'Administration, et ce, avec **un mot d'ordre : la réactivité .**

PHILIPPINES – Former aux gestes barrières et fabriquer des produits d'hygiène

Dans les pays où nous intervenons, les conditions de vie et l'accès aux structures de santé sont difficiles. Le confinement, l'eau et le savon sont devenus les armes les plus courantes pour combattre le virus ; mais comment se laver les mains sans accès à l'eau courante ? Comment respecter les gestes barrières lorsqu'on vit dans un bidonville ?

En mai 2020, nous avons reçu ce message de Dolor Cardeno, Directrice d'ERDA : « Nous avons besoin d'urgence de nourriture, de kits d'hygiène et de tout ce qui est nécessaire à la survie. Un couvre-feu est en place de 20h à 5h du matin et un seul membre par foyer est autorisé à sortir pour chercher de quoi survivre ».

Une enveloppe budgétaire supplémentaire de 6 750 € a permis à ERDA de distribuer à 500 familles des kits d'urgence, contenant du savon, du gel hydroalcoolique, des médicaments et des vitamines notamment pour les enfants, ainsi que du riz et du lait. Les parents ont été mis à contribution pour la fabrication de savon et de lessive pour distribuer aux communautés. Lors des distributions, les équipes d'ERDA expliquent l'usage du gel hydroalcoolique, rappellent les règles de base pour un lavage efficace des mains et sensibilisent aux gestes barrières.

HAITI – Développer l'autonomie alimentaire des communautés

Haïti appartient à la liste des pays encore touchés de façon massive par la faim. L'insécurité alimentaire, liée au manque de denrées agricoles et au faible pouvoir d'achat de la population, s'est accrue avec la fermeture des frontières et l'impossibilité d'importer.

Les familles ne consommant que de rares produits locaux et les enfants étant privés du repas à la cantine, notre partenaire Missionnaires Oblat de Marie Immaculée, qui gère un centre de soin et de récupération nutritionnelle, a eu l'idée de distribuer des semences à des groupes de parents. L'objectif est de les encourager à réaliser des plantations de maïs et haricots pour subvenir à leurs besoins présents et futurs, renforcer la solidarité et l'autonomie alimentaire de la communauté.

Pour permettre l'achat de matières premières et de matériel, un budget supplémentaire de 3 000 € leur a été alloué permettant à 175 familles et 386 enfants d'être à l'abri de la famine.

© AEM, Madagascar

SENEGAL- Protection et réinsertion sociale des « enfants des rues »

Au Sénégal, le confinement a généralement entraîné une perturbation du fonctionnement des services de protection de l'enfance : suspension des maraudes, limitation des effectifs en foyer, personnel manquant…

Hors pandémie, les enfants des rues sont confrontés à la violence urbaine, la malnutrition, la maladie... Avec la pandémie et le confinement, s'est ajoutée une plus grande vulnérabilité sur le plan de la sécurité et de la santé. Notre partenaire Village Pilote a collaboré avec les Comités Départementaux de Protection de l'enfance de la région de Dakar, afin de mener plusieurs opérations pour mettre en sécurité un plus grand nombre de jeunes.

Après la construction de camps d'accueil, pour faire face aux besoins d'hébergement d'urgence, une enveloppe budgétaire supplémentaire de 5 760 € a permis à Village Pilote de procéder à l'extension et à la construction de nouveaux bâtiments, passant ainsi d'une capacité d'accueil de 100 à 190 jeunes.

LIBAN – Venir en aide aux familles les plus précarisées

D'après une étude menée par Save the Children et UNICEF, la crise sanitaire pourrait entraîner dans le monde une augmentation du nombre d'enfants appartenant à un foyer pauvre de 86 millions, soit une hausse de 15 % par rapport à 2019.

En concertation avec les Amis des Enfants du Monde, Libami a recentré son action sur l'accompagnement des familles et l'aide alimentaire. Des distributions de colis alimentaires se sont mises en place, parfois au siège, parfois directement dans la rue. A cela, s'est ajouté le risque de perdre son domicile, les loyers ne pouvant plus être réglés. A la demande de Libami, nous avons débloqué une aide exceptionnelle de 2 800 € pour aider dix familles à garder leur hébergement.

© AEM, Sénégal

© AEM, Ethiopie

Eduquer et former

Malgré une hausse importante de la fréquentation scolaire au cours des 15 dernières années, l'objectif de l'éducation primaire universelle n'est pas encore réalisé. L'incapacité à accomplir cet objectif qui semblait réaliste et atteignable représente une promesse brisée pour de nombreux enfants. **Avant la crise sanitaire, ils étaient déjà 58 millions d'enfants en âge d'accéder à l'école primaire qui se voyaient privés de leur droit fondamental à l'éducation** (source : UNICEF).

COVID-19 : un système éducatif à l'arrêt

Lorsqu'elles ont atteint leur paroxysme, fin avril, les **fermetures nationales d'écoles ont perturbé l'apprentissage de près de 90 % des enfants dans le monde** (Source : UNESCO), soit près de 1.6 milliard d'élèves. En novembre 2020, 572 millions d'enfants n'ont toujours pas pu retourner à l'école.

Ce sont les enfants pauvres qui sont les plus affectés par ces fermetures : alors que 60 % des initiatives nationales d'enseignement à distance s'appuient sur des plateformes en ligne, on estime à 463 millions le nombre d'enfants n'ayant pas accès aux technologies nécessaires (téléphone, ordinateur, accès internet) leur permettant l'accès à cet apprentissage. Ce sont donc autant d'enfants placés de fait en situation de décrochage scolaire ; les expériences précédentes de fermetures d'école ont démontré que pour les enfants déscolarisés pendant de longs mois, en particulier les filles, la probabilité de rescolarisation est moindre.

Fracture numérique, inégalités économiques et accès à l'éducation

Si la mise en place de l'enseignement à distance a parfois permis de maintenir une certaine continuité pédagogique et le lien élève-professeur, **entre la fracture numérique et l'absence d'alternatives proposées, tous les enfants n'ont pas été pris en compte dans les solutions proposées** :

- Les jeunes enfants ont souvent été laissés pour compte : pour les 2/3 des enfants en préscolaire, aucun enseignement à distance n'a été proposé ;
- Les filles ont été défavorisées, car, dans de nombreux pays, les garçons sont davantage poussés à développer des compétences en informatique. Par ailleurs, quand il y a dans le foyer un ordinateur et/ou un accès internet, les filles y ont souvent moins accès que les garçons ;
- Dans une enquête de Save the Children, 8 enfants interrogés sur 10 disent avoir l'impression de ne rien apprendre ou très peu ; ce pourcentage augmente parmi les enfants de foyers pauvres et les filles.

Chiffres-clés

1.6 milliard d'enfants dans le monde impactés par les fermetures nationales d'écoles en avril 2020
572 millions d'enfants ne sont pas de retour sur les bancs de l'école en novembre 2020
16 675 bénéficiaires directs des programmes Education soutenus en 2020
61 programmes Education soutenus en 2020
644 015 € affectés aux programmes Education en 2020

SENEGAL – Préscolarisation des enfants à Thiès

La fréquentation de l'école maternelle permet le développement des aptitudes et des habiletés personnelles et cognitives des enfants. L'accès précoce à l'éducation des plus petits permet d'acquérir les compétences éducatives qui améliorent l'intégration des enfants en primaire. **D'après des statistiques de l'UNICEF, au moins 40 millions d'enfants en bas âge dans le monde ont été privés de soins et d'accompagnement quand le virus a entraîné la fermeture des structures de garde et d'éducation préscolaire. Pourtant, on sait que les premières années d'un enfant sont essentielles** : les enfants ont besoin de soins attentifs, d'une nutrition adéquate qui répond à leurs besoins nutritionnels, d'être éveillés et stimulés afin d'assurer leur développement socio-cognitif.

Au Sénégal, les enfants préscolarisés à Thiès sont pour la plupart enfants de familles d'agriculteurs ou de mères seules. Les maternelles de la DIDEC de Thiès ont l'autorisation gouvernementale d'accueillir des enfants, mais ne reçoivent aucune subvention de l'Etat. Répartis dans cinq sites, 884 enfants sont encadrés par l'équipe pédagogique de la DIDEC.

Au total, 6 708 enfants ont accès à l'enseignement pré-scolaire avec le soutien des Amis des Enfants du Monde.

© AEM, Cambodge

BURKINA FASO – Education élémentaire en région pré-sahélienne

« **Avant la pandémie, le monde était déjà confronté à une crise de l'apprentissage - tant en termes d'accès à l'éducation que de qualité** », explique la Sous-Directrice générale de l'UNESCO pour l'éducation, Stefania Giannini. « Si nous n'agissons pas maintenant, nous sommes confrontés à un vrai risque d'une catastrophe générationnelle ». **Plus les enfants restent longtemps en dehors de l'école, moins ils ont de chances d'y retourner, souligne également l'ONU, signalant qu'au moins 24 millions d'enfants risquent d'abandonner l'école à cause de la COVID.**

Au Burkina Faso, d'après les statistiques nationales, le taux de scolarisation de 7-12 ans est de 33 %. Notre partenaire AZN Guié a mis en place un Centre Rural d'Instruction et d'Education (CIER). Les équipes du CIER s'efforcent, avec l'aide de leurs partenaires et par un engagement constant sur le terrain, de **mettre à la disposition des enfants une éducation de qualité.** 2 710 enfants y bénéficient de l'enseignement primaire.

Les Amis des Enfants du Monde soutiennent 28 programmes d'accès à l'école élémentaire dans 10 pays.

VIETNAM – Des bourses scolaires pour accéder au secondaire

Après l'apprentissage des connaissances élémentaires, **l'accès à l'éducation dans le secondaire permet d'approfondir les enseignements et de bien se développer pour pouvoir choisir un métier en fonction de son identité, sa culture, ses envies, ses compétences**. Dans le monde, 17 % des adolescents en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire sont exclus du système éducatif, soit près d'un enfant sur cinq.

Dans les quartiers périphériques de Ho Chi Minh, l'ONG Friends For Street Children (FFSC) a mis en place un programme de bourses scolaires. Ce programme permet la scolarisation dans le secondaire de 51 adolescents ayant la possibilité d'intégrer l'enseignement public, mais sans en avoir les moyens. Ces jeunes sont issus de familles migrantes, souvent sans papiers. La bourse scolaire permet donc de prendre en charge les frais relatifs aux frais de scolarité, à l'achat de livres, de manuels scolaires et de fournitures scolaires, ainsi que le transport pour se rendre au lycée.

En 2020, 2 721 jeunes ont pu accéder à une éducation dans le secondaire grâce au soutien des Amis des Enfants du Monde.

© AEM, Vietnam

PHILIPPINES – Proposer un enseignement alternatif pour s'adapter à l'enfant

Il est fréquent que des jeunes enfants aient dû interrompre leur scolarisation. Adolescents, ils souhaitent la reprendre mais le système scolaire n'est pas en mesure de leur apporter un enseignement compte tenu de leurs connaissances souvent limitées et de leur âge. **L'enseignement alternatif permet cette remise à niveau pouvant conduire à une réintégration dans le système scolaire public. Et les besoins risquent d'être croissants avec le décrochage scolaire lié à la crise sanitaire.**

Aux Philippines, l'ALS (Alternative Learning System) est un programme de remise à niveau, sur 10 mois. La plupart des jeunes qui intègrent ce programme ont dû abandonner l'école pour diverses raisons : grossesse précoce, obligation d'aller travailler pour subvenir aux besoins de la famille, délinquance, problèmes avec la justice, drogues, etc. Ce programme affiche un taux de réussite à l'examen de 100 %, permettant ainsi aux jeunes de **reprendre confiance en eux.** Au terme de cette formation, soit les jeunes entrent dans la vie active, soit ils poursuivent leurs études.

En 2020, des programmes d'enseignement alternatif sont soutenus au Cambodge, en Inde, aux Philippines et au Sénégal.

GUATEMALA – L'internat scolaire à San Lucas Toliman

Pour les millions d'enfants privés de leur droit fondamental à l'éducation, **les causes sont principalement le manque de moyens pour payer les frais de scolarité, le manque d'infrastructures ou l'isolement**. Dans certains endroits du monde, les écoliers doivent affronter un rude et périlleux trajet pour aller à l'école. Pour faciliter l'accès à l'éducation dans les zones les plus retirées ou pour les enfants orphelins ou isolés, nous soutenons des programmes d'internat scolaire.

Le centre éducatif "Pavarotti" est situé à San Lucas Toliman et assure la scolarisation dans le secondaire de 170 jeunes de la communauté kaqchikel. La communauté kaqchikel est un groupe ethnique issu de la civilisation maya, vivant dans les montagnes de l'ouest du Guatemala. Discriminés, l'accès à l'éducation au Guatemala est compliqué pour ces enfants. L'éducation s'y fait dans le respect des valeurs de la culture et de la langue maya. L'apprentissage de l'espagnol leur permet aussi une meilleure intégration et un meilleur avenir dans le pays. **Ce programme permet de soulager la participation des familles aux frais de scolarité, en participant notamment aux coûts de transport et en finançant des bourses d'études.**

42 300 € ont été affectés à des programmes d'internat scolaire au Cambodge, au Guatemala, en Inde et au Sénégal.

© AEM, Burkina Faso

INDE- Des bourses d'enseignement supérieur

Le rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement définit l'investissement **dans l'enseignement secondaire, supérieur et professionnel comme une priorité**, en mettant l'accent sur le renforcement du capital humain, de l'innovation et de la croissance. D'après Plan International, ce sont 628 millions des jeunes de 15-24 ans qui sont sans emploi, sans formation et sans éducation.

Les Amis des Enfants du Monde soutiennent le programme « bourse d'études » de Voice Trust qui a été instauré dans le but d'aider des jeunes du district de Siruganur, à 40 km au nord de Trichy, à poursuivre leurs études. Les jeunes recrutés par l'équipe de terrain sont en général des élèves brillants et studieux issus de familles des castes inférieures, modestes et rurales. Sans le soutien de Voice Trust, ils seraient obligés d'arrêter les études du fait de l'éloignement et de certaines réalités : mariage précoce, participation au petit commerce familial ou à l'exploitation agricole…

23 885 € sont affectés à des programmes d'enseignement supérieur en 2020.

SENEGAL – La réinsertion sociale via la formation professionnelle

Pour les enfants n'ayant pas forcément eu la chance d'aller à l'école, **l'accès à une formation professionnelle permet de faciliter une intégration dans l'économie formelle et de lutter contre l'extrême pauvreté.** La formation professionnelle est d'autant plus importante que la crise sanitaire risque d'aggraver la crise de l'emploi pour les jeunes. En 2020, les jeunes ont été les premiers à connaître des pertes d'emploi ou une diminution de leur salaire et/ou temps de travail. Et pourtant, parallèlement, les chiffres du travail des enfants sont repartis à la hausse en 2020 (Source : Organisation Internationale du Travail- OIT).

Au Sénégal, Village Pilote accueille, suit, soigne et forme 2 000 enfants des rues de 3 à 25 ans. Les plus grands reçoivent une formation professionnelle, avec un enseignement évolutif adapté à l'âge d'arrivée, dans des domaines très divers : menuiserie, agriculture biologique, briquèterie, électricité, maçonnerie, cuisine… L'objectif est d'assurer leur protection mais aussi leur réinsertion. Toutes les actions entreprises ont pour but de reconstruire des relations durables autour du jeune et de développer leur autonomie et leur responsabilité, en leur donnant les moyens d'être acteurs de leur vie.

En 2020, des programmes de formation professionnelle sont soutenus en Inde et au Sénégal.

© AEM, Sénégal

© AEM, Inde

Assurer soins et nutrition

Dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, il est inscrit que chaque enfant a le droit d'être protégé des maladies et d'être soigné. Cela signifie qu'il doit pouvoir : être soigné s'il est malade, être vacciné, avoir accès à l'eau potable et aux toilettes, être bien nourri pour grandir en bonne santé.

Dans les pays en développement, **beaucoup d'enfants ne sont pas soignés en raison de la pauvreté, du manque d'accès à l'eau potable et à l'hygiène, du manque de soins adaptés, ou encore parce que les centres de santé sont trop éloignés de chez eux ou manquent de personnel.**

Les enfants et le virus de la COVID-19

Même s'ils sont moins impactés et développent des symptômes plus légers que les adultes, les enfants restent concernés par le virus de la COVID-19. D'après l'UNICEF, en novembre 2020, les enfants et les adolescents représentent 11 % **des personnes infectées.**

Des enfants sont plus vulnérables que d'autres : c'est le cas des enfants des rues ou des enfants vivant dans l'extrême précarité ou dans des bidonvilles, pour qui le respect des gestes barrières et d'hygiène est très compliqué (promiscuité, difficulté de s'isoler et se protéger, pas d'accès à de l'eau et du savon…). A cela, il faut ajouter que des formes graves ont été observées chez des enfants souffrant de comorbidités telles que la malnutrition, une infection au VIH ou encore un handicap.

L'impact de la pandémie sur les services de soins et de nutrition

Le principal danger pour la santé des enfants vient des perturbations des services de soins et de santé, souvent saturés par la pandémie. De nombreuses interventions vitales ont parfois été suspendues comme les vaccinations ou les soins de néonatalogie, qui participent d'ordinaire à la réduction de la mortalité infantile. De nombreuses raisons l'expliquent : saturation des services de santé, manque de personnel, mais aussi baisse de la fréquentation de ces centres par peur d'attraper le virus, mobilité restreinte à cause des mesures de confinement…

Sur 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime qu'entre 6 et 7 millions d'enfants supplémentaires de moins de 5 ans souffrent d'émaciation ou de malnutrition aiguë, soit une augmentation de 14 %, et ce, principalement en Afrique subsaharienne et Asie du Sud.

On pourrait comptabiliser 2 millions de décès supplémentaires d'enfants de moins de 5 ans en 2021, si les tendances concernant l'interruption des services de santé et la malnutrition ne s'inversent pas rapidement.

Chiffres-clés

4 252 bénéficiaires directs des programmes Santé & Alimentation soutenus en 2020

9 programmes Santé & Alimentation

99 250 € affectés aux programmes Santé & Alimentation

Pays d'intervention Santé & Alimentation : Bangladesh, Burkina Faso, Cambodge, Ethiopie, Haïti et Vietnam

HAÏTI – Un centre de récupération nutritionnelle pour soigner la malnutrition sévère

Les services de santé étant saturés, les soins proposés au sein d'établissements de santé tels que les services d'obstétrique, les vaccinations, **le diagnostic, la prise en charge et le suivi d'enfants souffrant de malnutrition ont connu une baisse très importante en 2020.**

Haïti appartient à la liste des pays encore touchés de façon massive par la faim. L'insécurité alimentaire, liée au manque de denrées agricoles et au faible pouvoir d'achat de la population, s'est accrue depuis la sécheresse due à l'effet El niño et aux différentes tempêtes tropicales qui ont frappé le pays, puis s'est amplifiée avec la crise sanitaire. Les fermetures de frontières ont mis à mal les approvisionnements en denrées alimentaires d'un pays qui dépend beaucoup des importations.

En Haïti, Carice est une bourgade de 20 000 habitants dispersés dans des hameaux isolés du Nord-Est. Cette zone rurale et montagneuse est difficile d'accès et pauvre en structures de soins. Dans ces zones isolées, de nombreux enfants souffrent de malnutrition. Un suivi médical avec une attention particulière à leur état nutritionnel est primordial.

À Carice, nos partenaires du Centre de Santé Sainte Hélène mènent un programme de renutrition destiné aux jeunes enfants de ce secteur rural isolé. Leur travail allie le dépistage par le biais de consultations médicales au dispensaire et l'inclusion des enfants dans un programme nutritionnel pendant le temps nécessaire à l'amélioration de leur état. Mais les aliments thérapeutiques n'ont de sens que s'ils vont de pair avec l'accompagnement des familles et en particulier une formation des parents pour assurer la sécurité alimentaire de leurs enfants.

En Haïti, en 2020, ce sont 562 enfants qui ont été accueillis et suivis médicalement.

© AEM, Liban

ETHIOPIE – Faire acquérir les comportements positifs en matière de santé à l'école

Des millions d'enfants se rendent chaque jour à l'école dans des environnements d'apprentissage peu sûrs, sans eau potable, sans toilettes adéquates et sans savon pour se laver les mains. Or, les études menées par l'OMS, l'UNICEF et l'UNESCO suggèrent que les programmes de santé, d'hygiène et de nutrition scolaires peuvent accompagner une action commune plus intense en s'appuyant sur les **écoles comme lieux d'apprentissage de la santé pour les enfants.** Il s'agit à la fois de soigner, mais aussi de prévenir : faire acquérir aux enfants les connaissances, les comportements et l'autonomie fonctionnelle nécessaires pour prendre les décisions les plus appropriées en matière de santé. **Les pratiques d'hygiène acquises à l'école créent des habitudes positives pour toute la vie**, et ce, aussi bien à l'échelle individuelle, qu'à l'échelle du foyer ou encore de la communauté.

Dans les régions de Wonji et de Hawassa, Alliance for Children a pu améliorer l'accueil des 602 enfants par la construction de sanitaires propres et l'amélioration de l'utilisation de l'eau grâce à l'installation d'un tank à eau. Les enfants y apprennent les règles d'hygiène comme se laver les mains.

94 250 € sont affectés à des programmes de santé et alimentation scolaire.

© AEM, Madagascar

© AEM, Bangladesh

Accompagner l'enfant dans sa famille

La famille : un périmètre de protection contre la violation des droits de l'enfant

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) donne à tout enfant le droit à une famille. Le **droit d'avoir une famille, être entouré et aimé est un droit essentiel pour le développement d'un enfant.** La place des parents ou d'adultes responsables auprès des enfants est fondamentale : apprentissage des règles de vie, des limites, affection…

Le droit à la famille permet de rattacher l'enfant à une histoire et surtout il lui offre un périmètre de protection contre la violation de ses droits. **Les enfants séparés de leur famille deviennent plus vulnérables aux différentes formes de discrimination, violence, exploitation ou encore traite**. C'est pourquoi le rôle de la famille et des parents est reconnu dans la CIDE comme le fondement des droits de l'enfant.

Les Amis des Enfants du Monde s'engagent auprès des familles

Dans les contextes de grande pauvreté où nous soutenons des projets liés à l'enfance, les parents sont parfois peu préparés à exercer leur responsabilité parentale, eux-mêmes en souffrance et confrontés à des difficultés économiques.

Accompagner les parents, c'est contribuer à renforcer la structure familiale pour que l'enfant se développe dans toute sa dimension affective, psychologique et sociale. Eduqué au sein d'une famille harmonieuse, il deviendra lui-même un parent plus autonome, plus responsable. Accompagner les parents constitue la meilleure des préventions contre l'abandon.

2020 : une augmentation des violences intra-familiales

Dès le mois d'avril, l'ONU tire la sonnette d'alarme, constatant que les mesures de confinement et les fermetures d'école, ajoutées aux pressions économiques et sociales entraînent une forte augmentation des violences au sein des foyers. L'ONU demande alors aux pays de s'assurer que les lignes d'assistance téléphonique et les services aux victimes soient considérés comme « des services essentiels » et maintenus ouverts.

De nombreux pays ont observé une augmentation des violences intra-familiales, des demandes d'hébergement d'urgence, des appels aux numéros d'urgence ainsi que de l'exploitation sexuelle en ligne des enfants. Nos partenaires ont accentué leurs actions envers les familles via des visites à domicile, la prise en charge des enfants et des mères

Chiffres-clés

9 589 enfants bénéficiaires directs des programmes « Accompagner l'enfant dans sa famille » soutenus en 2020

36 programmes « Accompagner l'enfant dans sa famille » soutenus en 2020

447 680 € affectés aux programmes « Accompagner l'enfant dans sa famille » en 2020

Pays d'intervention « Accompagner l'enfant dans sa famille » : Bangladesh, Burkina Faso, Cambodge, Ethiopie, Guatemala, Haïti, Honduras, Inde, Liban, Madagascar, Philippines et Vietnam

LIBAN – Aider les mères à protéger leur foyer

Les parents sont avant tout mobilisés par la recherche de ressources au quotidien, ce qui, compte tenu des conditions de vie difficiles, laisse peu de place à l'expression des enfants. **L'objectif des programmes « Relation parent/enfant » est d'aider les mères à reprendre confiance en leurs capacités d'éducation.** Elles sont encouragées dans leur rôle éducatif grâce aux visites à domicile des animateurs et aux groupes de parole sur des thèmes relatifs à l'éducation ou à la relation parent-enfant.

À Beyrouth, l'association LIBAMI vient en aide aux familles les plus pauvres. L'objectif principal est de nourrir, soigner et aider les enfants à retrouver un équilibre affectif et psychique (traumatisme de la guerre et des violences conjugales) par la scolarisation. Le soutien aux familles est assuré par des visites régulières des éducatrices et assistantes familiales de Libami. Des aides sont apportées aux mères de familles dans le cadre de rencontres au siège de Libami avec un soutien psychologique aux femmes battues afin qu'elles puissent se protéger elle-même et leurs enfants.

27 000 € sont affectés aux programmes Relation parent / enfant.

© AEM, Philippines

PHILIPPINES – Accompagner les familles

Près de 4,5 millions de personnes vivent dans la rue ou dans des bidonvilles aux Philippines, dont 3 millions dans la seule métropole de Manille. La plupart d'entre elles sont des familles issues des milieux ruraux, en quête d'opportunités dans la capitale. D'autres ont été forcées de quitter leur domicile à cause de projets industriels ou de catastrophes naturelles. Ces communautés souffrent de nombreux problèmes tels que le travail des enfants, le manque d'accès à l'éducation, la malnutrition, les cas de négligences, d'abus, d'exploitation et de trafic d'enfants.

Afin de prévenir les cas de négligences et d'abus envers les enfants, l'ONG Virlanie a créé un programme « Pillier Communautés » qui vise à renforcer les familles et à construire des communautés durables. Les travailleurs sociaux assurent sur le terrain le suivi. Les parents reçoivent un soutien social (conseils familiaux, séminaires sur la parentalité, réunions communautaires mensuelles) et économique (formations qualifiantes et de subsistance, mise en place de projets générateurs de revenus, prise en charge des frais de scolarité pour les enfants).

En 2020, 389 580 € ont été affectés à des programmes d'accompagnement familial.

© AEM, Ethiopie

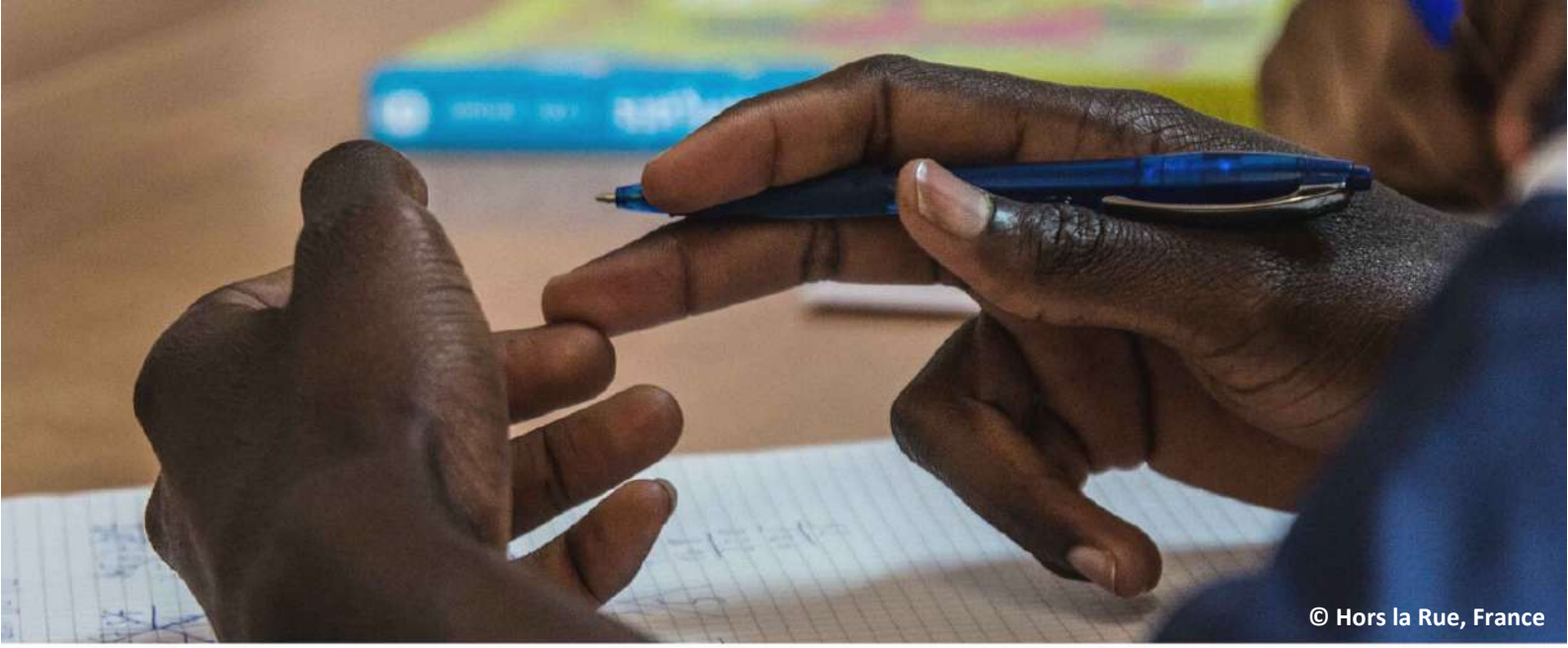
© Hors la Rue, France

Protéger les enfants isolés

La protection de l'enfant et de ses droits

Ce qui caractérise l'enfant, c'est sa jeunesse et sa vulnérabilité. En effet, l'enfant est un être en pleine croissance, un adulte en devenir, qui n'a pas les moyens de se protéger seul. C'est pourquoi l'enfant doit faire l'objet d'un intérêt particulier et d'une protection spécifique. C'est dans cette optique que des textes proclamant la protection de l'enfant et de ses droits ont été adoptés.

Cette protection doit être assurée avant tout par les parents et la communauté qui l'entourent, puis par les États. Ces personnes doivent avoir les compétences, les connaissances et la motivation nécessaires pour permettre une protection effective des enfants, identifier et réagir contre d'éventuels cas de discrimination, négligence, ou mauvais traitements.

Une protection efficace des enfants est vitale pour leur bien-être, car, en raison de leur grande vulnérabilité, ils sont plus exposés aux divers problèmes de maltraitance, d'exploitation, de discrimination et de violence.

Les Amis des Enfants du Monde auprès des enfants orphelins ou abandonnés

Des millions d'enfants grandissent privés de leur famille, en raison de la pauvreté, de maladies, de catastrophes naturelles ou encore de conflits armés.

Les enfants qui se retrouvent complètement seuls et confrontés à eux-mêmes sont évidemment les plus vulnérables : manque ou absence de suivi médical, alimentation insuffisante, manque de soutien et d'affection, manque d'éducation, risque d'exploitation et de maltraitance, risque de discrimination… **Une absence de protection et de nombreux risques qui peuvent mettre en péril le développement social et affectif d'un enfant.**

Par ailleurs, très souvent, on observe que les situations d'urgence poussent les adultes à porter leur intérêt sur la résolution de la crise, aux dépens des besoins des enfants. **Ces derniers se retrouvent moins encadrés et plus vulnérables à la violence et aux différentes formes d'exploitation.**

Les Amis des Enfants du Monde auprès des « enfants des rues »

« Enfants des rues », une expression qui recouvre des réalités différentes :

- Des enfants totalement exclus de leur milieu familial, seuls dans les rues, que les travailleurs sociaux rencontrent lors de leurs maraudes souvent nocturnes,
- Ou des enfants vivant avec un ou des membres de leur famille, mais livrés à eux-mêmes.

Ils seraient 120 millions dans le monde ; 120 millions d'enfants dans la rue dont les droits les plus fondamentaux sont bafoués : droit à l'éducation, droit à une alimentation équilibrée et suffisante, droit à des soins et un suivi médical… mais aussi 120 millions d'histoires qui requièrent toutes **des solutions différentes et adaptées**.

Les programmes « enfants des rues » recueillent soit des enfants, soit des adolescents en déshérence et leur offrent nourriture, hébergement, scolarisation ou formation professionnelle. Les projets se construisent avec l'enfant, en l'écoutant et en l'accompagnant.

Chiffres-clés

120 millions d'enfants dans la rue

1 850 enfants bénéficiaires directs des programmes « Protéger les enfants isolés soutenus » en 2020

18 programmes « Protéger les enfants isolés » soutenus en 2020

175 285 € affectés aux programmes « Protéger les enfants isolés » en 2020

Pays d'intervention « Protéger les enfants isolés » : Bangladesh, Burkina Faso, Cambodge, Ethiopie, France, Guatemala, Honduras, Inde, Madagascar, Philippines et Sénégal

© AEM, Philippines

CAMBODGE – Des familles d'accueil pour réapprendre la vie de famille

Krousar Thmey (« nouvelle famille » en khmer) axe ses programmes sur la protection des enfants seuls ou en famille, vivant dans la rue ou victime du trafic d'êtres humains. **Krousar Thmey fonde ses activités sur un parcours adapté à chaque enfant sur le long terme et en adéquation avec le mode de vie cambodgien**. Les maisons familiales sont des structures d'accueil permanent, souvent dans des petites villes de province, qui assurent une prise en charge des enfants pendant plusieurs mois ou années si nécessaire. Ce programme a été initié pour les enfants les plus jeunes ou les plus traumatisés qui ont besoin d'un environnement proche de l'organisation familiale. Il s'agit d'un pavillon mis à la disposition d'une famille d'accueil par Krousar Thmey. Dans cette maison, un couple sélectionné sur ses compétences et sa motivation vit avec ses enfants biologiques auxquels s'ajoutent en moyenne 10 enfants en situation difficile. Ils réapprennent la vie de famille et sont scolarisés avec les autres enfants du quartier.

Les Amis des Enfants du Monde financent des programmes de familles d'accueil au Cambodge et en Ethiopie.

GUATEMALA – Un foyer pour accueillir les enfants placés par la justice

La réalité des enfants seuls et sans protection familiale est souvent multiple : certains enfants sont abandonnés par leur famille qui n'est plus capable financièrement de s'en occuper, tandis que d'autres quittent la maison pour trouver du travail. Il arrive également que certains aient fui un environnement abusif ou violent.

A Solola, notre partenaire Hogar de Ninos Fatima gère un foyer qui accueille les mineurs placés par la justice. Dans l'esprit de Pedro de Leon, le directeur, le foyer doit constituer une « famille d'accueil provisoire » : tout est conçu dans l'aménagement du foyer et de la vie quotidienne, pour que les enfants s'y sentent « comme à la maison ».

L'objectif du foyer est de préparer au mieux le retour des enfants dans leur famille. Pour cela, l'équipe propose un suivi des parents, à travers une « école des parents ». Ces conditions permettent, quand la justice l'accorde, un retour en famille en toute sérénité.

919 enfants et adolescents sont bénéficiaires de programmes d'hébergement pour enfants orphelins ou abandonnés au Bangladesh, Burkina Faso, Cambodge, Guatemala, Honduras, Inde, Madagascar, Philippines ainsi qu'au Sénégal.

© AEM, Honduras

FRANCE – Protection et réinsertion sociale des « enfants des rues »

En France, l'association Hors la Rue mène une action auprès des mineurs étrangers en situation d'errance, d'isolement et/ou de danger en région parisienne.

L'objectif de l'accompagnement vers les dispositifs de droit commun est de fournir à ces jeunes des outils permettant leur intégration sociale et la construction d'un projet de vie, dans l'optique d'une sortie de rue durable. L'action se développe autour de deux modalités d'intervention : le repérage et l'accompagnement de rue d'une part, l'accueil au centre de jour d'autre part.

Le travail de rue consiste en des maraudes régulières effectuées sur les lieux d'activité (lieu de mendicité, de vols, de prostitution) et de vie (squats, bidonvilles) des jeunes en danger.

Le centre de jour, espace « intermédiaire » entre la rue et les dispositifs de protection de l'enfance, permet un suivi éducatif stable et régulier. L'équipe pluridisciplinaire utilise des outils socio-éducatifs variés (visites des lieux de vie, entretiens individuels, activités socio-éducatives en groupe, cours de Français Langue Étrangère...), associés à la connaissance de la langue et de la culture des mineurs.

En 2020, 1 673 « enfants des rues » ont été pris en charge au Burkina Faso, Cambodge, France, Honduras, Inde, Madagascar, Philippines, Sénégal et Vietnam.

© Hors la Rue, France

© AEM, Inde

Lutter contre les discriminations

Le droit à la non-discrimination : un principe universel

Tout comme la Déclaration universelle des droits de l'homme, le premier article de la Convention internationale des droits de l'enfant est : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ». **L'interdiction de la discrimination est un principe fondamental et absolu, proclamé par toutes les conventions internationales relatives aux droits humains.** Ainsi, toute discrimination à l'encontre de n'importe quelle personne est une violation grave des droits humains.

Tous les enfants, sans exception, devraient être traités, protégés et soignés de la même manière. **Pourtant, la discrimination est une réalité quotidienne pour des millions d'enfants à travers le monde** : des enfants ne peuvent pas aller à l'école, des enfants n'ont pas accès aux soins médicaux, des enfants sont victimes de violences ou d'exploitation.

COVID-19 : un virus qui met ce droit en péril

La pandémie de COVID-19 contribue à augmenter les discriminations :

- Une enquête de Save the Children a démontré que **les filles**, lors des confinements, pâtissent de la répartition des tâches selon les sexes au sein des foyers. 63 % des filles interrogées évoquent une augmentation des tâches ménagères et 52 % ont passé plus de temps à s'occuper de leurs frères et sœurs ; dans l'enquête, elles expliquent que ces tâches les ont souvent empêchées d'étudier.

- D'après l'UNICEF, **les enfants migrants et réfugiés** n'ont pas eu accès aux mesures de protection sociale mises en œuvre dans le cadre de la pandémie et ont été exposés à un risque plus élevé face à la maladie.

- Cette crise est éprouvante pour **les enfants porteurs de handicap** : l'impossibilité d'accéder aux services de soins et de soutien a souvent occasionné des pertes de repères. Par ailleurs, cette pandémie a encore une fois démontré qu'en cas de crise majeure, les enfants porteurs de handicap sont rarement des bénéficiaires prioritaires des actions mises en place. En effet, si de nombreux cours ont pu être mis en place en distanciel par les écoles, rares sont ceux qui s'adressaient à ces enfants.

Chiffres-clés

8 078 bénéficiaires directs des programmes « Lutter contre les discriminations » en 2020

39 programmes « Lutter contre les discriminations » soutenus en 2020

368 250 € affectés aux programmes « Lutter contre les discriminations » en 2020

Pays d'intervention « Lutter contre les discriminations » : Bangladesh, Burkina Faso, Cambodge, Ethiopie, France, Guatemala, Honduras, Inde, Liban, Madagascar, Sénégal et Vietnam

SENEGAL – L'éducation pour lutter contre les mariages précoces des jeunes filles

Aux Amis des Enfants du Monde, nous défendons l'autonomisation des jeunes filles comme un moyen de lutter contre la pauvreté, car une femme dont les aspirations et opportunités sont écoutées est une femme qui peut briser le cercle vicieux de la précarité : accès à l'éducation > connaissance des réflexes de santé et accès à un travail > cellule familiale plus solide et moins précaire.

Au Sénégal, dans la communauté de Baba Garage, située à 120 km à l'est de Dakar, un collège public a été créé avec un internat, à l'initiative du village. Il accueille des jeunes de nombreux villages de la région : les élèves y sont accompagnés et reçoivent une éducation de qualité ; ils sont aussi formés à se prendre en charge et devenir autonomes (ranger, nettoyer, prendre soin …) et sont sensibilisés au respect de l'environnement.

L'hébergement en pensionnat dans cet établissement secondaire permet à 25 jeunes filles, entre 11 et 17 ans, d'accéder à des études d'enseignement général ou technique et pour un certain nombre, d'échapper au mariage précoce.

4 562 jeunes filles bénéficient des programmes d'autonomisation au Bangladesh, Burkina Faso, Guatemala, Honduras, Inde, Liban et au Sénégal.

© AEM, Ethiopie

MADAGASCAR – Défendre un droit fondamental : le droit à une identité

A Madagascar, l'association Koloaïna intervient dans les quartiers de la basse ville d'Antananarivo, situés en zone inondable. Les populations y vivent dans une situation socio-économique qui les marginalise et rend leurs conditions de vie précaires : manque de travail stable, habitats insalubres, malnutrition et ses conséquences médicales, déscolarisation des enfants…

Les familles vivent en marge de la société, sans avoir la confiance nécessaire pour affronter l'administration. **Or, les papiers d'identité, et notamment les actes de naissance, pour les enfants non enregistrés auprès des mairies de quartier dans les douze jours impartis, sont pourtant le sésame pour que l'enfant puisse avoir accès à l'école et aux soins.** La longueur et le coût des procédures étant dissuasifs, Koloaïna s'ingénie, depuis un an, à accompagner les familles dans ces démarches, en renforçant son partenariat avec les services publics de l'état civil, afin d'obtenir une régularisation collective de cette situation.

En 2020, 92 300 € ont été affectés à des programmes de défense du droit à une identité.

INDE – Défendre les droits fondamentaux des populations discriminées

La constitution de 1947 interdit toute discrimination entre les castes. Mais les traditions plurimillénaires perdurent. Aux quatre castes supérieures s'ajoutent la sous-caste des intouchables, ou Dalits, soit 17 % de la population, et les communautés hors castes (tribus aborigènes, gitans). Les Dalits sont exclus car ils exercent des professions dites « impures ». Certains lieux, temples et chemins leur sont interdits ; **dans 40 % des écoles, les élèves sont mis à l'écart. Nos partenaires en Inde travaillent auprès de ces populations.**

L'ONG SEVAI, propriétaire des locaux de deux écoles publiques, améliore les conditions d'accueil des enfants. Les écoles du quartier Bichandarkovil et de Metturamadur accueillent principalement **des enfants de la communauté gitane et des sous-castes intouchables.** L'intervention de SEVAI facilite l'accès à une scolarité pour ces enfants de familles extrêmement pauvres et discriminées, en finançant les conditions matérielles d'accueil, un professeur supplémentaire dans chaque école et un accompagnement scolaire le soir.

Les Amis des Enfants du Monde ont affecté 171 650 € à des programmes de soutien aux minorités discriminées en 2020.

© AEM, Madagascar

BANGLADESH – Une prise en charge globale des enfants en situation de handicap

En théorie, tous les enfants ont le droit à la non-discrimination, car ils naissent « libres et égaux en dignité et en droits ». **Ainsi, tous les droits devraient s'appliquer à tous les enfants sans aucune distinction. Pourtant, dans de nombreux pays, des enfants handicapés sont privés d'école ou de soins de santé, voire maltraités. Par ailleurs, ces enfants ont également été affectés par la pandémie de COVID-19.** D'après un rapport d'UNICEF, « le bouleversement des routines quotidiennes et l'impossibilité d'accéder aux services de soutien peuvent s'avérer très difficiles pour les enfants souffrant d'autisme ou de déficiences intellectuelles, et pour ceux qui dépendent de ces services au quotidien ».

On estime à environ 150 millions le nombre d'enfants au monde qui souffrent d'un handicap ; 80 % d'entre eux vivent dans des pays en voie de développement. Le handicap fait peur, souvent ancré dans l'inconscient collectif comme une malédiction ou une punition pour des péchés antérieurs : dans **de nombreuses régions du monde, les enfants souffrant de handicap sont isolés, évités, intouchables**… Cela est particulièrement flagrant dans les pays en voie de développement, où la majorité des enfants en situation de handicap sont analphabètes et vivent complètement isolés du reste de la société.

A Chakaria, au sud de Chittagong près de Cox's Bazar, région dans laquelle de nombreux enfants sont atteints de rachitisme, l'association SARPV (Social Assistance and Rehabilitation for the Physically Vulnerable) offre à ces enfants la possibilité d'aller à l'école comme n'importe quel enfant, et ce, dès le niveau préscolaire. En plus d'un atelier de prothèses, l'école comprend 6 classes pour la scolarisation des enfants du préscolaire au grade 5. L'objectif est de scolariser des enfants handicapés, très peu pris en charge au Bangladesh, participer à changer le regard sur ces enfants et leur apporter tous les soins nécessaires. Au total, 174 enfants y ont été pris en charge en 2020.

Les Amis des Enfants du Monde financent des programmes de prise en charge des enfants en situation de handicap au Bangladesh, au Burkina Faso, en Ethiopie et en Inde.

© AEM, Bangladesh

© AEM, Bangladesh

Construire un avenir durable

Être attentif à la dimension durable des programmes

Le développement durable est défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987).

L'objectif est ainsi de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre les trois piliers de l'activité humaine : pilier écologique, pilier social et pilier économique. À ces trois piliers s'ajoute un enjeu transversal majeur, la participation de tous les acteurs au processus de décision (citoyens, entreprises, associations, gouvernements…).

En tant qu'organisation de solidarité internationale, et en réponse aux problématiques de développement de nos partenaires et des populations les plus démunies, **les Amis des Enfants du Monde sont très attentifs à la dimension durable et à la gouvernance participative des projets de nos partenaires, gages d'une viabilité à long terme.**

Les catastrophes climatiques et sanitaires pourraient anéantir des dizaines d'années d'efforts de développement. Fidèles à leur engagement à long terme auprès de nos partenaires, les Amis des Enfants du Monde encouragent des initiatives concrètes, en soutenant des projets visant à construire un monde durable.

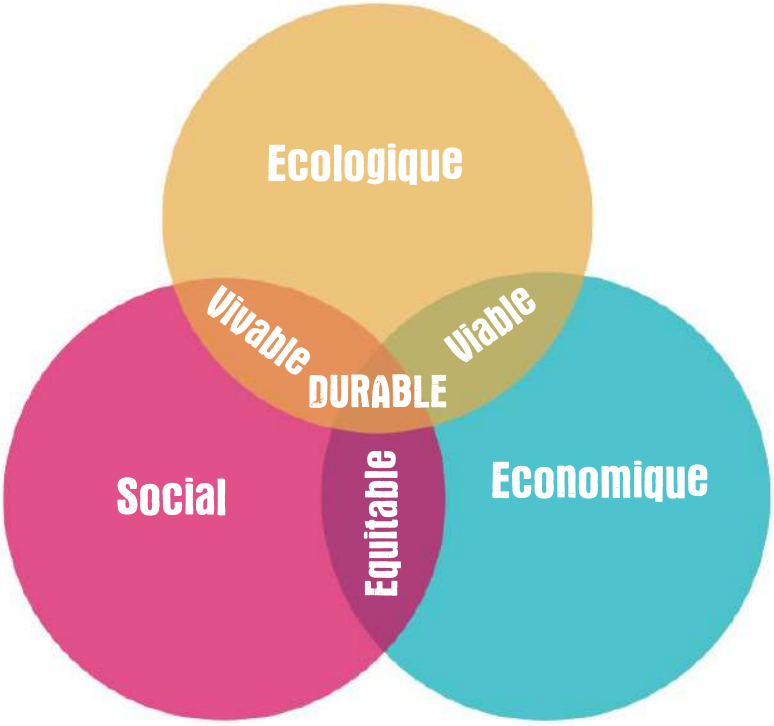

L'objectif est de rassembler nos partenaires autour d'une cause commune : la santé et le bien-être des générations actuelles et futures, ainsi que la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) et la mise en œuvre de la Convention internationale des Droits de l'Enfant (CIDE).

Chiffres-clés

3 205 bénéficiaires directs des programmes « Construire un avenir durable » en 2020

21 programmes « Construire un avenir durable » soutenus en 2020

227 350 € affectés aux programmes « Construire un avenir durable » en 2020

Pays d'intervention « Construire un avenir durable » : Bangladesh, Cambodge, France, Guatemala, Inde, Madagascar, Philippines, Sénégal, Vietnam

INDE – Accompagner vers un développement durable

Thottiyapathi est un village tribal d'Inde du sud (district de Karur) qui abrite une soixantaine de familles tribales. Celles-ci vivent dans une extrême pauvreté ; les parents sont illettrés et ne parlent pas le Tamoul.

A l'initiative d'un groupe d'entraide des femmes, en lien avec le chef du village, une école du soir a été ouverte en 2016. Cette initiative s'inscrit dans un projet global, coordonné par l'association SEVAI pour les populations rurales des « sous-castes » discriminées et isolées. **Les villageois portent et gèrent ce programme de développement durable afin d'assurer leur sécurité alimentaire, d'améliorer leurs conditions de vie et de scolariser leurs enfants dans de bonnes conditions, dans la durée et en les accompagnant dans leurs apprentissages**. Pour les soutenir, SEVAI organise des programmes de formation aux techniques d'agroforesterie et de maraîchage biologique (engrais naturels, compostage…), coordonne les groupes de femmes et met en place des systèmes de micro-crédit.

Les Amis des Enfants du Monde ont affecté 53 000 € à des programmes de développement durable en 2020.

© AEM, Burkina Faso

BANGLADESH – Eduquer à la protection de l'environnement

D'après Munir Muniruzzaman, ancien conseiller du Président du Bangladesh, « le Bangladesh est le laboratoire global. Tous les effets négatifs du changement climatique y sont visibles ».

Le Bangladesh fait partie des premiers pays affectés par le changement climatique. L'ONG bangladaise Friendship aide activement les populations sinistrées par les fréquentes inondations mais regarde aussi vers l'avenir en intégrant dans ses écoles le programme « Clean Environment ». À l'école de Sardar Para, Friendship organise régulièrement des réunions avec les parents et le comité de gestion de l'école. L'accent est mis sur la façon de maintenir et d'augmenter le taux de fréquentation scolaire, de réduire les mouvements migratoires et les problèmes sociaux (lutte contre le mariage précoce et certaines maladies). **Le programme « Clean Environment » sensibilise, lui, à la protection contre les aléas climatiques en expliquant l'impact de la déforestation et de la non-gestion des déchets.**

Les Amis des Enfants accompagnent 3 programmes d'adaptation au changement climatique en 2020.

MADAGASCAR – Former les enfants à défendre leurs droits

Dans son rapport sur les conséquences de la COVID-19 sur la vie des enfants, Save the Children appelle toutes les parties prenantes à s'unir pour protéger une génération d'enfants. Pour construire un avenir durable, il est indispensable que tous les enfants soient écoutés et impliqués dans les processus décisionnels, comme le prévoit la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Depuis fin 2015, Grandir à Anstirabe a lancé son programme de protection des enfants des rues : celui-ci a pour objectif de contribuer à défendre les droits fondamentaux des enfants en situation de rue et subvenir à leurs besoins vitaux. Grandir à Antsirabe accompagne ainsi 120 enfants des rues. Les « activités Jour » sont des activités ludiques, éducatives et mobiles dans les quartiers les plus défavorisés d'Antsirabe. L'objectif : recréer un espace pour « l'enfance » et passer un message éducatif. Les enfants y apprennent à connaître leurs droits, à les défendre.

Les Amis des Enfants du Monde soutiennent des programmes « Enfants acteurs de leurs droits » au Bangladesh, Cambodge, Guatemala, Haïti, Inde, Madagascar, aux Philippines, au Sénégal et au Vietnam.

© AEM, Guatemala

© AEM, Philippines

Soutenir des programmes de Transformation Carbone

Les effets du réchauffement climatique touchent déjà les populations les plus vulnérables et, dans les décennies futures, affecteront encore plus lourdement les enfants. Les Amis des Enfants du Monde proposent ainsi au public de transformer leur émission carbone par des programmes bons pour la planète et à fort impact social. Ces programmes permettent de financer des projets de développement intégré et durable qui vont changer considérablement la vie des enfants et de leur famille.

L'objectif de **cette démarche est double** : **accompagner nos partenaires vers l'autonomie et toucher un nouveau public, sensible à la fois à la préservation de l'environnement et à la cause des enfants**. Les projets proposés répondent à deux thématiques :

- L'évitement de production de gaz à effet de serre par l'installation de panneaux solaires ;
- La séquestration de CO_2 par la plantation d'arbres.

En 2020, ces dons ciblés contribuent au financement de ces deux projets :

- **Installation de panneaux solaires pour le Centre Pavarotti, notre partenaire au Guatemala**. Ces panneaux limitent le recours à l'énergie fossile, utilisée dans ce pays pour générer de l'électricité. Les économies sur les factures d'électricité permettent de consacrer les ressources du centre à sa mission de scolarisation d'enfants défavorisés et principalement des filles indigènes de la communauté Kaqchikel.
- **Programme d'agroforesterie pour les communautés villageoises de Thottiyapatty et Dasilnaickanur, mis en place par notre partenaire SEVAI, en Inde**. En développant la plantation d'arbres de variétés différentes, cette action de reboisement permet en même temps la capture de CO_2 et le développement d'une agriculture vivrière pour les communautés.

Adoption

Notre éthique

L'adoption par les Amis des Enfants du Monde permet de donner une famille à un enfant qui en est privé, dans le cadre légal français et du pays d'origine. Elle répond aux principes et règles suivantes :

- **Priorité à l'intérêt de l'enfant** : l'adoption est reconnue comme mesure de protection de l'enfance ;
- Garantir aux familles et aux enfants la plus grande **transparence sur le processus d'abandon et d'accueil dans le pays d'origine**, en conformité avec les textes nationaux et internationaux, en particulier la Convention de La Haye du 29 mai 1993 portant sur la Protection des Enfants et la Coopération en matière d'Adoption Internationale ;
- Trouver des familles prêtes à **accueillir l'enfant tel qu'il est et d'où qu'il vienne ;**
- **Informer et préparer les familles adoptives aux spécificités de la parentalité adoptive.** L'accompagnement de proximité, la préparation des parents en France sont une priorité pour nous. Les bénévoles responsables de cette mission sont régulièrement formés afin d'éclairer les futurs parents sur les spécificités de la parentalité adoptive.

La Commission Adoption

La Commission d'Adoption (CAD) est composée de deux cellules autonomes qui maintiennent des **liens étroits et un partage de connaissances** lors de réunions plénières.

- **La cellule adoption** s'occupe des dossiers depuis la candidature du postulant jusqu'au jugement d'adoption français (ou la transcription du jugement étranger selon les cas). Elle gère le comité de lecture des candidatures, l'accompagnement des familles, les relations avec les partenaires dans les pays d'origine.
- **La cellule post-adoption** est en charge de l'accompagnement des adoptés et de leurs familles après l'arrivée en France.

Les relations avec notre autorité de tutelle, la Mission pour l'Adoption Internationale, sont assumées conjointement par les deux cellules. La vice-présidente Adoption sollicite les personnes compétentes selon les sujets à aborder.

Les chiffres 2020

Arrivées

244 enfants nés à l'étranger ont été adoptés en France en 2020 (Sources : Statistiques de la Mission de l'Adoption Internationale / 421 enfants en 2019), dont **2 par l'intermédiaire des Amis des Enfants du Monde** (1 en 2019). Les deux enfants sont originaires d'Haïti. Il s'agit d'une fratrie (une fille de 6 ans et un garçon de 7 ans).

Candidatures

La situation instable en Haïti ainsi que la décision de suspension temporaire des procédures d'adoption internationale prise par le Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères, le 11 mars 2020 (mesure prorogée, lors de la rédaction de ce rapport, jusqu'au 30 juin 2021), ainsi que le nombre important de dossiers en attente aux Philippines, nous ont amenés à **suspendre toute nouvelle candidature en septembre 2020.**

La baisse du nombre de candidatures s'est donc confirmée en 2020, même si celle-ci doit être rapportée à cette suspension. 38 demandes ont été traitées en 2020 (82 en 2019 et 109 en 2018). 4 accords à la poursuite du cheminement ont été donnés par le comité de lecture. Ce faible nombre de dossiers retenus s'explique par le fait que les profils des candidats ne correspondent pas aux critères demandés par les pays dans lesquels Les Amis des Enfants du Monde sont autorisés à être intermédiaires pour l'adoption internationale. Les 4 candidats retenus ont participé à la journée initiale d'information et d'accueil des postulants. Un seul a décidé de poursuivre son cheminement avec Les Amis des Enfants du Monde. Il a été agréé par la Commission d'Adoption et orienté aux Philippines.

Arrêts ou suspensions de dossiers

Quatre postulants ont eu un apparentement par l'Aide Sociale à l'Enfance. Deux de ces dossiers sont arrêtés et les deux autres, orientés aux Philippines, ont simplement été suspendus par choix des familles postulantes, comme le permet l'autorité centrale philippine.

Les pays d'origine

Guinée Conakry

Le projet du manuel de Procédures d'Adoption Nationale et Internationale en République de Guinée est toujours en cours d'élaboration.

Haïti

Une fratrie de deux enfants est arrivée dans sa famille, en France, en décembre. Compte tenu de la situation de violence en Haïti et la COVID, ce rapatriement a nécessité la mise en place d'une procédure particulière. Les Amis des Enfants du Monde ont collaboré avec la MAI, avec l'appui de l'ambassade de France en Haïti. Les enfants ont été conduits, par la Consule de France et notre correspondant, jusqu'à l'aéroport pour être confiés aux parents restés dans les locaux de l'aéroport. Ceux-ci sont repartis, en famille, par le même avion suite à l'escale technique.

Le 11 mars 2020, le Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères a pris un arrêté portant suspension temporaire des procédures d'adoption internationale concernant les enfants de nationalité haïtienne résidant en Haïti. Cette mesure de suspension s'applique aux dossiers n'ayant pas donné lieu, à la date de la publication de l'arrêté, à un apparentement par l'Institut du bien-être social et de recherches (IBESR), autorité centrale haïtienne pour la mise en œuvre de la convention de La Haye du 29 mai 1993. L'arrêté est prorogé jusqu'au 30 juin 2021.

Trois dossiers sont en attente d'apparentement en Haïti.

L'IBESR a renouvelé le 23 novembre 2020 son accréditation pour que Les Amis des Enfants du Monde puissent œuvrer en Haïti comme intermédiaire à l'adoption internationale. Cette autorisation est valable jusqu'au 30 septembre 2021.

Inde

Les Amis des Enfants du Monde ont obtenu l'accréditation pour la mission d'intermédiaire en adoption internationale par l'autorité centrale indienne (CARA) en novembre 2019. En 2020, l'OAA n'a toutefois pas pu être un opérateur effectif dans ce pays, la CARA ne lui ayant pas encore délivré les codes d'accès au portail CARINGS

Philippines

La crise sanitaire a considérablement ralenti la constitution des dossiers orientés aux Philippines. Deux dossiers de candidature ont été adressés à l'autorité centrale philippine (Intercountry Adoption Board - ICAB). Les Amis des Enfants du Monde avaient la possibilité d'envoyer jusqu'à 7 dossiers.

Une mission s'est déroulée du 23 au 29 février. Elle avait pour objectif de :

- Rencontrer l'autorité centrale, l'ICAB, et notre intermédiaire local, KBF ;
- Visiter des structures d'accueil des enfants.

Comme chaque année, une journée de rencontre avec les familles dont le dossier a été accepté aux Philippines a été organisée, en octobre. En raison de la crise sanitaire, elle s'est déroulée en visioconférence. 11 familles y ont participé. Un couple ayant accueilli son fils d'origine philippine, en 2019, a également apporté son témoignage.

Partenaires associatifs et institutionnels

La Mission de l'Adoption internationale

La Mission de l'Adoption Internationale est un service du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères. **Autorité centrale, la MAI est notre autorité de tutelle en France**.

2020 est la dernière année de la convention d'objectifs et de moyens que Les Amis des Enfants du Monde ont signée avec le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, représenté par le Chef de la Mission de l'Adoption Internationale, M. Denis Barbet. Cette convention avait été conclue pour une durée de trois ans. La subvention allouée pour 2020 est de 14 000 € (2019 : 15 000 € ; 2018 : 12 000 €). Les objectifs de la convention sont :

- Objectif 1 : Renforcer l'information et la préparation des familles candidates à l'adoption sur les réalités de l'adoption internationale ;
- Objectif 2 : Renforcer la professionnalisation du personnel de l'OAA ;
- Objectif 3 : Renforcer l'implantation dans les pays d'origine, en concertation avec la MAI ;
- Objectif 4 : Poursuivre les actions dans le domaine du suivi post-adoption.

En raison de la crise sanitaire, ces objectifs n'ont pas tous été correctement atteints. L'OAA s'est attaché à participer aux rencontres organisées par la MAI, en présentiel ou en visio-conférence. L'OAA était ainsi présent

- A la réunion des opérateurs en adoption en Haïti, en février ;
- A la réunion « Opérateurs de l'adoption internationale », en octobre.

La Fédération Française des Organismes Autorisés pour l'Adoption (FFOAA)

Des représentants des Amis des Enfants du Monde participent régulièrement aux réunions et sessions de travail organisées par la FFOAA.

En particulier, en 2020, l'OAA a participé aux travaux conduits sur la proposition de loi visant à réformer l'adoption et à son assemblée générale du mois de juin.

Autres formations

D'autres organismes intervenant en adoption internationale proposent des colloques, séminaires ou sessions de formation auxquelles les membres actifs des Amis des Enfants du Monde ont participé :

- Formation sur le thème de l'accordage, par Paule Vitti, thérapeute familiale ;
- Formation sur les aspects juridiques de l'adoption internationale ;
- Journée séminaire de travail organisé par l'AFA : « L'adoption, se préparer pour faire famille » ;
- Colloque EFA sur le thème : « Je compte pour qui, des liens pour se construire » ;
- Participation à la visio conférence, organisée et réalisée par Mme Rébecca Payot, présidente de l'association « Des racines naissent des ailes » (association accompagnant les adoptés et leur entourage dans la quête des origines des adoptés), sur le thème : « La quête des origines doit-elle guérir les maux de l'adopté ? ».

Accompagner les familles après l'arrivée de l'enfant

L'accompagnement et la préparation des adoptants aux spécificités de la parentalité adoptive constituent une mission essentielle de la cellule adoption et des bénévoles adoption en région.

L'attente de plus en plus longue dans tous les pays est une épreuve pour les adoptants. C'est également une difficulté pour les bénévoles accompagnant les familles dans cette période. La Commission Adoption, et en particulier les équipes en charge des relations avec chaque pays, sont en relation étroite avec les bénévoles et interviennent également auprès des familles afin de les informer au mieux et de soutenir leur attente. Le climat de confiance instauré durant cette phase s'avère essentiel dans la période post-adoption, surtout lorsque les familles rencontrent des difficultés, même minimes.

Cellule post-adoption

La cellule post-adoption accompagne les familles adoptives, les personnes adoptées, les bénévoles et les professionnels lors d'obstacles rencontrés pour mieux appréhender la complexité des situations liées à l'adoption, éclairer et soutenir les interrogations.

Elle se compose de 9 membres.

Les différents dispositifs d'accompagnement

- **Le dispositif de permanence téléphonique** (par possibilité d'entrée anonyme) : 39 demandes (soit 60 h).
- **Le dispositif par mail** : accompagnement des questionnements et/ou « recherche des origines » (avec proposition de rendez-vous téléphonique). 60 demandes (soit 180 h) : Brésil 1, Corée 7, Éthiopie 52, Guatemala 1, Haïti 3, Inde 0, Madagascar 1, Philippines 4, Vietnam 0.
- **Le dispositif de consultation de dossier** : 1 adulte adopté a souhaité ouvrir son dossier.
- **Les suivis annuels obligatoires** demandés par les pays d'origine (Haïti et Éthiopie) :
    - Nombre de suivis demandés : 710 ;
    - Nombre de suivis envoyés par les familles : 613 ;
    - Pour obtenir le maximum de suivis, il a été nécessaire parfois d'effectuer jusqu'à 5 relances et 50 appels téléphoniques pour les familles n'ayant pas répondu. Grâce aux relances, il est à noter une augmentation progressive du nombre de réponses (2018 : 83 %, 2019 : 82 %, 2020 : 86 %).
- **Lecture des suivis** : 45 familles ont été accompagnées à la suite de difficultés exprimées dans ces suivis.

Formation des accompagnants et mutualisation

- Formation de bénévoles à Lyon, sur le thème de l'accordage ;
- 6 réunions de 2h en visioconférence sur le thème de la vérité, des précautions à prendre en cas de recherche d'origine, et études de situation d'accompagnement.

Les évolutions 2020

Le nombre de familles adoptives accompagnées à la suite de la lecture des suivis, a diminué en raison de difficultés d'appui sur le maillage régional bénévole, fragilisé par la baisse des adoptions.

Le nombre de demandes d'accompagnement en relation avec la Corée est en diminution. Celui en relation avec l'Ethiopie augmente de façon très significative. Les réseaux sociaux, les médias influencent les demandes de contacts par et vers les personnes adoptées notamment par des personnes d'origine éthiopienne se déclarant de la famille d'origine et, ce qui est nouveau, par des médiateurs :

- 2018 : 3 sur 52, soit 5,8 % ;
- 2019 : 13 sur 62, soit 21% ;
- 2020 : 27 sur 55, soit 49%.

Le nombre d'heures de formation des accompagnants et de mutualisation avec les partenaires de l'adoption est en diminution du fait de l'impossibilité de réunions en présentiel. L'évolution très rapide des situations d'écoute, de leurs complexités demande des mises à jour, des adaptations, des mutualisations très régulières des connaissances et des méthodes.

Contact post-adoption

Tous les mardis, permanence téléphonique

13h – 16h : 07 82 94 26 74

ecoute-postadoption@amisdesenfantsdumonde.org

Engagement

Vie associative

Aux Amis des Enfants du Monde, l'engagement sur le terrain auprès des enfants prend de plus en plus d'ampleur. Mais derrière ces chiffres, ce sont **plus de 300 bénévoles** qui s'engagent en région pour rendre ces programmes possibles. Zoom sur ces acteurs de terrain qui s'engagent ici pour les enfants là-bas.

Les bénévoles, essentiels au fonctionnement de l'association

L'engagement bénévole est la clef de voûte des Amis des Enfants du Monde. Elle représente une source vive sans laquelle l'association ne pourrait pleinement fonctionner et se développer. Des membres de son conseil d'administration jusqu'aux personnes se réunissant en vue de récolter des fonds au profit des enfants lors d'événements, les bénévoles sont au centre du fonctionnement de l'association. Ainsi, malgré la situation sanitaire, nos équipes bénévoles se sont mobilisées : en 2020, **37 manifestations en région ont permis de collecter 41 790 euros.**

Les bénévoles, un apport de compétences, d'idées, de créativité

En plus de l'effort de collecte et de communication, les bénévoles apportent leurs idées, leurs compétences, leur créativité, leur réseau… L'éventail est large : représenter les Amis des Enfants du Monde au sein de son entreprise pour soutenir un mécénat, proposer ses talents de violoncelliste pour organiser un concert solidaire, mettre à profit ses compétences de juriste pour accompagner l'association… Ce sont ces profils si complémentaires qui font la richesse de l'association.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale, ainsi que les Commissions et groupes de travail de l'association sont exclusivement composés et animés par des bénévoles. **Les bénévoles sont donc au cœur de la gouvernance, de la stratégie et des décisions de l'association.**

Se mobiliser en région autour de valeurs communes

Aux Amis des Enfants du Monde, l'engagement se fait donc tout d'abord en région. Il s'agit de se mobiliser ensemble autour d'un projet associatif qui fédère : accompagner les acteurs locaux dans la mise en place de programmes d'aide globale pour les enfants. **Partager la même éthique et les mêmes valeurs.**

Être bénévole, c'est intervenir sur des missions variées en mettant ses compétences au service des enfants. C'est agir et communiquer en région afin de sensibiliser le public à nos actions. C'est collecter des fonds via l'organisation d'évènements sous forme de ventes, de manifestations sportives et culturelles, de tombola, de loto ou emballages de cadeaux à la période de Noël, ou via la vente de produits d'artisanat ou la prospection de mécènes, donateurs et parrains.

C'est participer, animer et dynamiser l'équipe bénévole de sa région. **Il y a donc une place pour chaque personne qui souhaite échanger, partager et promouvoir les valeurs de l'association, tout ceci aux côtés de personnes engagées dans les programmes de solidarité internationale.**

Des bénévoles formés

Le déploiement de la vie associative est largement lié à un développement des compétences des bénévoles dans l'élaboration et la réalisation de leurs projets. La mission des Amis des Enfants du Monde est de mettre les savoir-faire au profit des enfants en formant les bénévoles lors d'ateliers collectifs ou de journées de formation. L'objectif est que les aptitudes de chacun puissent servir à l'association tout comme aux bénévoles, dans leur mission et pour leur enrichissement personnel.

La formation initiale et continue est fondamentale. Initiale, pour intégrer de nouveaux bénévoles et leur présenter l'association dans sa globalité. **Continue, pour professionnaliser, faire monter en compétences et fidéliser les bénévoles**. Elle permet également d'appréhender plus facilement les principes et méthodes de bonne gestion, facteur de pérennité et de développement de l'association. Enfin, elle construit une culture collective et développe le sentiment d'appartenance.

En 2020, l'activité formation a dû s'adapter à la situation sanitaire, en réduisant les effectifs en présentiel et en s'adaptant en format distanciel :

- 7 bénévoles ont été accueillis et formés aux différentes actions et spécificités de l'association : philosophie d'action, éthique, fonctionnement, organisation… ;
- 12 bénévoles, engagés au sein des équipes programme, ont été accompagnés dans l'écriture d'articles relatant la réalité du terrain et les actualités des programmes lors d'un atelier collectif en visioconférence ;
- 9 bénévoles ont été formés en vue de leur intégration dans une équipe Programmes : travailler en équipe ici et là-bas, gestion du stress, engagement et motivation, outils pour les programmes de solidarité internationale… ; cette formation, initialement prévue pour être organisée sur un week-end au siège de l'association, a été entièrement revue et adaptée pour être en distanciel (composée de plusieurs modules sonorisés, de visioconférences en groupe et d'entretiens avec des psychologues) ;
- 11 bénévoles ont enrichi leurs pratiques sur l'accompagnement des familles engagées dans une démarche d'adoption : information, formation aux particularités de la parentalité adoptive, constitution du dossier… ;
- 8 bénévoles ont été formés à l'accompagnement dans le cadre de la post-adoption : écoute active, évolution des aspects juridiques, psychologiques, médicaux de l'adoption et de la post-adoption.

Contact bénévolat

Alexandra Poteau : du lundi au vendredi, 9h30-17h30 : 01 42 53 98 16

alexandra.poteau@amisdesenfantsdumonde.org

« L'engagement, c'est l'élargissement de mes valeurs et implications locales à l'échelle mondiale. Pour moi, être bénévole aux Amis des Enfants du Monde, c'est un don sans contrepartie, un don pur et simple, sans rien attendre d'autre que le plaisir des journées partagées avec des gens qui ont une vision proche de la mienne. La satisfaction à la fin d'une manifestation réussie de se dire qu'à l'autre bout du monde des enfants vont pouvoir manger, être soignés et aller à l'école grâce à notre implication est la seule récompense qui compte » - Murielle.

« Regarder autour de soi, être utile, rendre des personnes heureuses, c'est pour cela que j'aime être bénévole et aider les autres. C'est autant enrichissant pour les enfants que pour moi » - Clémence.

Chiffres-clés

350 bénévoles en 2020
505 adhérents en 2020
37 événements organisés en 2020
41 790 € collectés

Communication & plaidoyer

Nous considérons que **s'informer et partager, c'est déjà agir**! La communication de l'association a été largement impactée par la crise sanitaire et s'est adaptée pour maintenir le lien entre bénévoles, donateurs et partenaires dans les différents pays d'intervention. Une communication de crise a donc été menée pour :

- **Informer sur la situation de nos partenaires et développer la solidarité** : à travers la newsletter, nos publications, notre site et les réseaux sociaux, nous avons sensibilisé le public sur la situation de crise traversée par nos partenaires. A travers des actions de communication solidaires, comme la campagne « Un p'tit mot », nous avons appelé les personnes qui nous soutiennent à leur envoyer des messages de solidarité. Les échanges ont été nombreux et intenses avec les partenaires, eux même très à l'écoute de la situation sanitaire chez nous.
- **Maintenir le lien entre les bénévoles** : des mini-conférences en visioconférence ont été organisées, pour mettre en lumière nos programmes et nos partenaires, sur le terrain.
- **Appeler massivement au don en fin d'année** : face au manque à gagner des manifestations de collecte habituelles qui n'ont pas pu se dérouler en 2020, un appel à don massif a été fait d'octobre à décembre, en toute transparence. Le message a été bien entendu par nos donateurs qui ont répondu généreusement à cet appel, nous permettant de compenser une partie du manque à gagner.

Par ailleurs, l'objectif de l'équipe Communication est de créer et nourrir une palette d'outils, online et offline, qui permet aux lecteurs de pouvoir s'informer et relayer nos campagnes générales et thématiques :

- La page Facebook des Amis des Enfants du Monde est désormais suivie par 2 589 abonnés ;
- Le site internet a reçu 38 500 visites (+10 % par rapport à 2019) ;
- Un compte Instagram a été créé ;
- Enfin, la plaquette institutionnelle de l'association a fait peau neuve, pour mieux refléter nos actions et notre identité.

Collecte

Les faits marquants de 2020 en collecte

- La collecte de fonds pour l'année 2020 a été fortement marquée par la très grande difficultés et très souvent l'impossibilité de mener à bien les manifestations auprès du public que nos équipes locales organisent de façon régulière. Ainsi, les ventes d'artisanat, marchés de Noël, foires aux jouets ou spectacles au profit de nos actions n'ont pas pu se tenir, sauf exception.
- Notre participation à la Course des Héros, pour la seconde année consécutive, a pu se dérouler, mais en format connecté. Malgré cela, nous avons réussi à mobiliser encore plus de participants qu'en 2019.
- Face à l'impossibilité de mobiliser nos équipes dans ces manifestations locales de collecte, nous avons focalisé nos efforts sur la sensibilisation du public aux besoins de nos partenaires, besoins accrus cette année par l'impact social et économique de la crise sanitaire qui affecte tous les pays. Nos donateurs sont restés engagés à nos côtés et leurs dons constituent toujours la majeure partie des ressources nécessaires à notre budget de solidarité internationale.

Nous avons été amenés à construire **3 campagnes de collectes** dédiées sur Hello Asso, afin de répondre à des besoins - parfois urgents - de nos partenaires. Ces collectes sont élaborées en lien avec nos équipes programme, pour définir la réponse la plus adaptée au besoin.

- 2 500 € ont été collectés pour la construction **d'un préau pour l'école de Binh Trieu,** à Friends For Street Children au Vietnam. Les enfants peuvent désormais jouer et faire de l'exercice, même en cas d'intempéries.
- 12 490 € ont été collectés suite aux explosions de **Beyrouth** afin d'apporter une aide additionnelle substantielle à notre partenaire Libami. Cette ONG libanaise a ainsi pu distribuer des « **kits alimentaires d'urgence** » à 135 familles qu'elle accompagne.

Contact relation donateurs

Laliya Bounket : du lundi au vendredi, 8h30 – 16h30 : 01 42 53 98 16

laliya.bounket@amisdesenfantsdumonde.org

© AEM, Philippines

- 2 385 € ont été collectés pour aider ACPH, un de nos partenaire au Honduras, durement touché par les inondations consécutives au passage de **l'ouragan Eta,** pour des « kits alimentaires d'urgence » également.

Entreprises et mécènes : ils s'engagent pour les enfants

Les entreprises, que ce soit une entreprise de taille conséquente à travers une fondation d'entreprise ou une PME, ressentent **un besoin grandissant d'exercer une responsabilité environnementale et sociétale**, notamment dans les pays où elles ont une activité.

- En mobilisant son entreprise auprès de notre association, l'équipe dirigeante adopte une démarche d'entreprise citoyenne ;
- En soutenant nos actions auprès des enfants, une entreprise s'engage et peut mobiliser ses collaborateurs et clients autour d'un projet fédérateur et porteur de sens ;
- En tant qu'entreprise partenaire, nous les informons des actualités de nos programmes sur place. Nous pouvons également venir présenter nos actions au sein de l'entreprise.

Notre reconnaissance d'utilité publique nous permet de délivrer des justificatifs de dons permettant aux entreprises de toutes tailles de bénéficier de réduction d'impôts sur leurs bénéfices à hauteur de 60 % du montant des dons. Des producteurs et commerçants contribuent également de façon régulière en prélevant sur leur marge de vente un pourcentage qu'ils dédient au financement de projets solidaires à travers les Amis des Enfants du Monde.

En 2020, les soutiens d'entreprises et fondations ont atteint un montant de 27 437 euros. Trois exemples de partenariats conclus en 2020 :

Solidarité Bangladesh : plusieurs associations, sensibles à une cause spécifique, collectent des fonds par leur propre activité mais nous confie le soin de sélectionner les programmes pertinents, en suivre l'avancement et contrôler la bonne utilisation des fonds. C'est le cas de l'association "Solidarité Bangladesh" qui contribue au financement de nos programmes dans ce pays, depuis plus de 40 ans. Nous voulons remercier l'ensemble des adhérents de Solidarité Bangladesh en cette année particulière qui voit la dissolution de cette association, en citant Alain Buirette, son président : " Je suis très heureux que nous ayons pu durer aussi longtemps, très heureux de toute cette formidable aventure de solidarité qui nous a fait vivre des moments merveilleux".

EDF Trading : EDF Trading est une filiale du groupe EDF. Chaque fin d'année, le personnel de EDF Trading se mobilise conjointement pour contribuer financièrement à une cause de solidarité. A l'initiative d'un collaborateur, notre association a été choisie cette année. L'entreprise EDF Trading a doublé les dons individuels. Au total, c'est un montant substantiel de 8 640 €, directement affectés à nos programmes d'aide à l'enfance.

Carigrants : l'agence Carigrants a développé en mécénat de compétences un principe de collecte innovant pour les Amis des Enfants du Monde : la carte K'don. Cette agence de communication accompagne les associations, les fondations, les collectivités. Sensible à notre mission auprès des enfants en détresse et à nos besoins de collecter des fonds par des moyens 'virtuels', elle a eu cette belle idée et en a assuré le développement technique en mécénat de compétences.

Chiffres-clés

2 387 donateurs

dont 1 379 donateurs réguliers

659 383 € collectés en dons

dont 27 437 € collectés grâce au soutien de mécènes

Artisanat

La vente d'artisanat sur les stands lors d'événements est non seulement un moyen de collecte, mais aussi - et surtout - un vecteur de communication ; communication et information sur nos programmes de solidarité et sur les différents pays dans lesquels nous intervenons. L'artisanat est une vitrine de l'association ; une vitrine que nous souhaitons pouvoir garantir **équitable, responsable et durable.**

C'est pourquoi les Amis des Enfants du Monde sont engagés dans une démarche responsable et solidaire en privilégiant un artisanat issu du « commerce équitable ». Notre démarche consiste à utiliser l'artisanat comme un levier de développement et de réduction des inégalités, en veillant à la juste rétribution des producteurs.

Bazar Sans Frontières Santé Développement est une ONG, créée en 1989, qui mène des actions de développement sur Madagascar. Bazar Sans Frontières (BSF) inscrit son action dans la volonté de participer à la croissance économique des populations les plus défavorisées tant en milieu urbain qu'en milieu rural via des programmes de santé, hygiène et autogestion.

UPAVIM est une ONG au Guatemala dont l'objectif est d'accompagner les femmes vers l'autonomie, en leur permettant d'avoir accès à l'éducation, des opportunités de travail, un service de crèche pour leurs enfants, un accès aux soins médicaux… La coopérative d'artisanat permet aux femmes d'accéder à un emploi rémunéré et stable tout en finançant certains programmes. UPAVIM est membre de la *Fair Trade Federation* qui promeut le commerce équitable sur le continent américain.

Chiffres-clés

2 592 € collectés

5 ventes en région

© AEM, Honduras

© AEM, Sénégal

MERCI !

Grâce à vous, chaque jour, nous pouvons venir en aide à toujours plus d'enfants.

Grâce à vous, nous pouvons croire en un avenir meilleur pour eux.

Grâce à vous, nous pouvons les aider à grandir.

01 42 53 98 16

contact@amisdesenfantsdumonde.org

www.amisdesenfantsdumonde.org

www.facebook.com/amisdesenfantsdumonde

Les amis des enfants du monde